

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2261 - 2 décembre 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Face au chômage croissant

**Interdiction des
licenciements,
répartition du travail
sans baisse de salaires**

p. 4

De l'Égypte à la France

p. 3



**La lutte consciente,
seule voie pour les exploités**

Leur société

- p. 4 ■ Chômage et bas salaires
- Grève dans l'Éducation nationale
- Modeste hausse du SMIC horaire
- p. 5 ■ Hollande lorgne vers la droite
- Le droit de vote des immigrés
- Montceau-les-Mines : retour d'un expulsé
- p. 6 ■ Les restos du coeur : fréquentation en hausse
- Nouvel accident d'ascenseur à Paris
- Le plan hivernal à Strasbourg
- p. 7 ■ La droite et les 35 heures
- Les lois Aubry sur les 35 heures
- Le patrimoine des Français
- p. 11 ■ Le prix des carburants
- Les tarifs d'assurance
- Visite de Guéant aux Tarterêts
- p. 12 ■ Le « numerus clausus » des médecins augmenté
- Le scandale des implants mammaires défectueux

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Belgique : le PS et l'austérité
- Allemagne : un groupe néonazi protégé ?
- Portugal : la grève générale du 24 novembre
- Chine : vague de grèves ouvrières
- Argentine : poursuites contre des militants ouvriers
- p. 10 ■ États-Unis : la faillite du comté de Jefferson
- Pakistan-Afghanistan : L'OTAN bombarde ses « alliés »
- Côte d'Ivoire : des expulsions de logements sociaux
- p. 16 ■ Mayotte : le gouvernement fait la sourde oreille

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Hôpital public : les attaques contre les 35 heures
- CHU Rouen : un manque criant de personnel
- p. 13 ■ Montupet-Fonderies du Poitou Alu - Ingrandes (Vienne)
- Petitjean - Saint-André-les-Vergers (Aube)
- La Poste (Aveyron)
- p. 14 ■ Arkéma - Saint-Fons (Rhône)
- GDF-Suez - Nevers
- SeaFrance - Calais
- p. 15 ■ Renault - Sandouville (Seine-Maritime)
- Hutchinson - Châlette-sur-Loing (Loiret)
- Snecma - Gennevilliers et Corbeil-Essonnes (Ile-de-France)

• Campagne contre les étrangers

Guéant et Sarkozy font les poubelles du FN

À cinq mois de l'élection présidentielle, le ministre de l'Intérieur Guéant a reçu une mission de Sarkozy : tenir toutes les semaines, voire tous les jours, des propos aussi xénophobes que Le Pen et multiplier les mesures répressives contre les étrangers, pour disputer au FN l'électorat raciste, chauvin et réactionnaire.

Depuis des mois, l'objectif fixé à la police et à la justice d'expulser 30 000 sans-papiers en 2011 est sans cesse répété. Sur le terrain, cela se traduit par des centaines de milliers de contrôles au faciès, de nombreuses arrestations, des emprisonnements, une vie de chien imposée à des centaines de milliers d'hommes et de femmes.

Il y a trois semaines, à Montfermeil en Seine-Saint-Denis, Guéant a menacé de ne pas renouveler les cartes de séjour des immigrés ne suivant pas assidûment les cours obligatoires de français. Plus récemment, à Montauban dans le Tarn-et-Garonne, c'est aux demandeurs d'asile qu'il s'en est pris. Leurs demandes sont trop nombreuses et souvent infondées, estime-t-il arbitrairement. Il veut réduire le chiffre habituel d'environ 10 000 réfugiés accueillis chaque année et expulser rapidement ceux qui sont déboutés de leur demande.

Dimanche 27 novembre sur Europe 1-I-télé, il a stigmatisé l'immigration légale. Chaque année, 200 000 étrangers s'installent ainsi en France. Lorsque le journaliste a rappelé à Guéant la position de Marine Le Pen sur ce sujet, il a aussitôt renchéri : « *Moi aussi je trouve que c'est trop.* » Et il a dit sa volonté de réduire cette immigration légale de 10 % cette année, en faisant la chasse aux soi-disant mariages frauduleux et aux regroupements

familiaux qui ne remplissent pas les conditions de revenu et de logement exigées.

Le lendemain, s'inspirant du discours de Sarkozy du 15 novembre à Bordeaux, dans lequel celui-ci injurait les travailleurs en prétendant qu'ils volent la Sécurité sociale en abusant des arrêts maladie, Guéant a lancé son couplet de ministre de l'Intérieur. Selon lui, il y a des fraudes sociales spécifiques aux étrangers. À titre d'exemple, il a cité des allocations familiales, de logement ou d'handicap versées à des étrangers qui ne résident pas au moins trois ou six mois en France, ou les travailleurs maghrébins retraités touchant le minimum vieillesse

et retournant trop souvent à son goût voir leur famille dans leur pays d'origine. Les contrôles vont être renforcés, claironne Guéant. À partir du 1^{er} janvier 2012, a-t-il annoncé, le fichier des cinq millions d'étrangers résidant en France sera connecté à ceux de la Sécurité sociale. Ainsi, avec un clic informatique, tous les salariés du pays pourront être fliqués en permanence!

Dans leur programme électoral, les sarkozystes peuvent introduire le slogan : « Le FN vous promet de supprimer tous les droits sociaux des étrangers ; l'UMP, elle, a commencé à le faire. »

Louis BASTILLE



Une autre face de la politique xénophobe : l'expulsion des Roms.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

**La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

De l'Égypte à la France

La lutte consciente, seule voie de salut pour les exploités

Les images rapportées d'Égypte par la télévision montrent la violence des forces de répression contre les manifestants de la place Tahrir. Plus de 40 morts et près de 3000 blessés. La police tire à balles réelles et les grenades lacrymogènes contiennent un gaz très concentré qui provoque de graves blessures.

La violence de la répression rappelle celle ordonnée en janvier 2011 par Moubarak, dictateur du pays à l'époque. Moubarak contraint de partir, lui ont succédé des généraux de l'armée qui a été le principal pilier de la dictature pendant des décennies.

Les dirigeants des grands pays impérialistes saluaient à l'époque d'autant plus bruyamment la « révolution arabe » qu'ils étaient déterminés à l'étrangler avant même qu'elle se produise vraiment. Les dirigeants des grandes puissances comme les porte-parole autoproclamés de la révolte de janvier prétendaient alors que l'armée était désormais du côté du peuple.

Les masses populaires en révolte ne tardèrent pas à se rendre compte que c'était un mensonge.

Le départ du dictateur Moubarak et la promesse d'élections sous l'égide des généraux n'ont rien changé dans la vie de l'écrasante majorité de la population.

La reprise des manifestations place Tahrir montre qu'une partie des révoltés de janvier s'est rendu compte que les discours sur le « processus démocratique » étaient un leurre et que le changement de régime ne leur garantissait même pas un minimum de libertés démocratiques, sans même parler d'une vie meilleure pour l'immense majorité pauvre de la population. En exigeant le passage du pouvoir à un gouvernement civil avant même les élections, les révoltés de la place Tahrir ont compris que l'armée organise ces élections pour sauvegarder son pouvoir derrière l'écran d'un gouvernement civil qu'elle aura mis en place elle-même.

Les révoltés du Caire ont payé de huit mois de déceptions et de retard d'avoir cru leurs faux amis qui, au mois de janvier, avaient présenté l'armée comme leur alliée contre Moubarak. Ils ont cependant conservé de l'énergie pour reprendre le combat. C'est là que réside l'espoir pour l'avenir.

Ce que l'on peut souhaiter aux révoltés d'Égypte est qu'ils se rendent compte que même les droits et

les libertés démocratiques ne sont pas possibles dans un pays ravagé par la misère et le pillage impérialiste, miné par l'oppression de la majorité pauvre par une minorité riche appuyée par les grandes puissances. Le combat pour les libertés démocratiques ne peut être poussé jusqu'au bout qu'en s'attaquant aux racines, en arrachant le pouvoir à la bourgeoisie.

Seul un régime impulsé et contrôlé par les exploités eux-mêmes peut s'attaquer aux inégalités sociales criantes. Les travailleurs des usines du Caire ou d'Alexandrie, payés moins de 100 euros brut par mois, ou les paysans maintenus dans la misère, ne peuvent entreprendre le combat pour leur émancipation sociale, qui seul peut leur donner les libertés démocratiques, que s'ils se battent sous leur propre drapeau, celui des exploités.

La scène politique égyptienne grouille de partis, les uns se revendiquant de la démocratie à l'occidentale, les autres de l'islamisme, radical ou pas. Sous des dehors de faux amis, ce sont des ennemis des exploités. Ce que nous pouvons espérer c'est que, dans le cours des combats à venir, les exploités égyptiens se donnent une force politique représentant leurs intérêts de classe.

Mais nous les travailleurs, ici, en France, sommes-nous si loin des problèmes de nos frères, les travailleurs d'Égypte ? Confrontés à la crise et à l'offensive du patronat et de ses laquais politiques, sommes-nous mieux préparés pour opposer à la politique de la bourgeoisie celle qui nous permet de défendre nos intérêts sans être dévoyés par de faux amis ? À commencer par ceux qui nous présentent la voie électorale comme la seule voie de salut ?

Seul peut proposer une politique juste un parti convaincu que remplacer un pantin politique à la tête de l'État par un autre ne change rien, car le véritable pouvoir appartient à l'argent, à ceux qui le possèdent. Les travailleurs ne pourront protéger efficacement leurs conditions d'existence qu'en combattant la classe capitaliste et sa dictature sur l'économie. Malgré la distance qui sépare l'Égypte de la France, malgré la différence des situations, nos problèmes de travailleurs sont semblables et la voie pour les surmonter est la même.

• Prix du gaz

La menace de hausse demeure

Les tarifs du gaz risquent d'augmenter dans un mois, si le gouvernement obéit à la décision que vient de rendre le Conseil d'État. Celui-ci, sur demande de petits fournisseurs de gaz (Direct Énergie, Poweo, etc.) a estimé illégale la décision gouvernementale du 1^{er} octobre de geler les prix du gaz jusqu'à l'été prochain.

Le Conseil d'État a laissé un mois au gouvernement pour modifier sa décision. Le ministre de l'Économie a bien

déclaré qu'il allait étudier tous les scénarios pour éviter la hausse, mais pour le moment on ne voit pas comment...

En réalité, la hausse est programmée de toute façon. Simple, le gouvernement avait tenté de la repousser après l'élection présidentielle, en juillet, quitte à mécontenter provisoirement GDF Suez et les petits fournisseurs.

Mais même si la hausse devait finalement avoir lieu, il ne

serait pas indifférent pour les consommateurs d'y échapper au moins cet hiver, d'autant qu'il est question d'une augmentation de l'ordre de 9 à 10% !

Le prix du gaz s'est envolé de 60% en cinq ans. Les fournisseurs (essentiellement GDF Suez) prétendent répercuter les prix d'achat indexés sur le cours du pétrole. Il existe une formule légale permettant de calculer le prix du gaz en fonction de celui du pétrole. Et c'est en

s'appuyant sur cette légalité que le Conseil d'État vient de donner raison aux fournisseurs.

Il est pourtant question de revoir ladite formule, car une partie du gaz ne vient pas des pays fournisseurs traditionnels (Norvège, Algérie, Russie, Hollande), mais du gaz de schiste américain, vendu beaucoup moins cher au marché libre. Actuellement ce marché ne compte que pour 10% dans les fournitures. Il est envisagé d'aller jusqu'à 30%,

ce qui atténuerait les hausses des tarifs, sans aller jusqu'à les supprimer.

Mais tout cela n'est pas fait et, en attendant, les 10 millions de consommateurs du pays vivent sous la menace d'une hausse quasi immédiate du gaz. GDF Suez se lamente sur le manque à gagner du gel des tarifs, mais continue d'engranger des bénéfices – en hausse – par milliards d'euros.

André VICTOR

• Chômage et bas salaires, un même fléau

Des revendications communes pour y faire face

Pour le cinquième mois consécutif, en octobre le chômage a encore augmenté. On compte 2,814 millions de chômeurs n'ayant exercé aucune activité dans le mois. Mais on en compte plus de 4,8 millions si l'on prend en compte tous ceux qui ont eu une activité réduite, qui étaient en formation, en stage, etc. L'augmentation du chômage sur un an était déjà de 3% en septembre, elle grimpe à 4,9% en octobre. Chacun s'attend à ce que la barre symbolique des 10% de la population active soit rapidement dépassée.

Pour la première fois depuis de nombreux mois, en octobre les inscriptions à Pôle emploi pour motif économique, donc à l'issue d'une procédure légale, seraient en hausse de 7,7%. Cette augmentation est révélatrice d'une forte aggravation de la situation, car le nombre des licenciements économiques est encore extrêmement marginal par rapport à toutes les autres causes de licenciement recensées. Dans la plupart des cas, les entreprises utilisent bien d'autres moyens avant d'entreprendre une procédure en bonne et due forme. Celles qui ont pignon sur rue utilisent les fins de mission d'intérimaires, les fins de mission des salariés en CDD, la rupture de contrat avec leurs entreprises sous-traitantes. Et avant cela elles ont, aussi largement que possible, utilisé les licenciements dits pour faute, qui ont l'avantage supplémentaire de ne pas coûter un euro à l'employeur. Et

puis enfin elles font appel aux licenciements par voie d'accord conventionnel, qui ne demandent que l'acceptation du salarié.

L'augmentation du chômage est le résultat d'une politique globale du patronat, avec l'aide du gouvernement. Souvent par anticipation, il entend garantir l'intérêt des actionnaires en supprimant des postes et en jetant une partie des salariés à la rue, ou en fermant totalement des usines. Les licenciements dans l'automobile comme dans la chimie, les suppressions de postes dans les hôpitaux comme à La Poste, dans les banques et les assurances, ou dans le bâtiment, font partie d'un tout : la volonté de faire payer la crise de l'économie capitaliste aux travailleurs. Pour que les profits survivent, les patrons sont prêts à faire crever le monde entier.

Ce chômage qui explose atteint par ricochet les ressources

de tout le monde du travail. Les patrons profitent du fait qu'il y a des chômeurs par millions pour tirer tous les salaires vers le bas. Ceux qui retrouvent un travail le font souvent avec une paye diminuée de 15, 20, 30% ou même beaucoup plus.

Alors, les travailleurs doivent sauver leur peau et celle de leurs proches, se préserver de la chute dans la paupérisation, voire la misère. En attendant de

pouvoir empêcher le patronat et la grande bourgeoisie de nuire, il faut au moins préserver les moyens de vivre du plus grand nombre, imposer l'interdiction des licenciements et des suppressions d'emplois, imposer la répartition du travail à faire entre tous les bras valides, des plus jeunes aux plus anciens, avec la garantie d'une paye correcte. Il faut une revalorisation massive des salaires et des

pensions et leur garantie contre la baisse du pouvoir d'achat par l'échelle mobile des salaires et pensions, l'indexation sur la hausse réelle des prix.

Les possédants et leurs serviteurs politiques ont leur programme. Aux travailleurs d'avoir le leur et de l'imposer par la lutte.

Paul SOREL



• Grève dans l'Éducation nationale

Les enseignants ont à mener les mêmes combats que tous les salariés

Les syndicats de l'Éducation nationale, dont la fédération la plus importante, la FSU, appellent les enseignants à une journée de grève le 15 décembre, pour exiger le retrait d'un projet modifiant le mode de notation des enseignants, qui conditionne en partie leur changement d'échelon et donc leurs augmentations de salaire. L'objectif véritable est de s'attaquer un peu plus par ce biais aux salaires des 800 000 enseignants, salaires déjà gelés par ailleurs comme pour tous les fonctionnaires.

Cela n'est qu'une des nombreuses mesures prises par le gouvernement pour faire des économies et pouvoir continuer à arroser industriels et banquiers avec l'argent public. Mais les syndicats ont choisi de fixer, comme objectif à

cette journée de mobilisation, le seul retrait de cette réforme de la notation, c'est-à-dire un objectif ne concernant que la corporation enseignante, alors qu'il serait nécessaire au contraire que tous les salariés, quel que soit leur métier, qu'ils soient du public ou du privé, prennent conscience que chaque recul imposé par le gouvernement ou les patrons fait partie d'une attaque d'ensemble contre tous.

Dans un tract national dont le titre est *Les personnels sous la tutelle du chef d'établissement*, le SNES, syndicat représenté dans les collèges et les lycées appartenant à la FSU, dénonce l'idée que « *le cœur de notre métier ne sera plus évalué* ». Comme si le problème était là ! Autre exemple : dans l'académie d'Amiens, le

deuxième communiqué de l'intersyndicale faisait disparaître la revendication de l'arrêt des suppressions des postes, revendication principale du premier communiqué.

Le choix de ne pas appeler à l'action le 13 décembre, journée décidée par les autres syndicats de salariés, correspond à cette volonté de rester sur ce terrain corporatiste. Ce n'est certainement pas ainsi qu'il sera possible d'empêcher les reculs imposés par le gouvernement. Tous ceux qui, parmi les enseignants, sont conscients que leur sort est lié à celui des autres travailleurs pourront l'exprimer en participant, autant que faire se peut, aux deux journées et sur des objectifs qui concernent l'ensemble des salariés.

Loanne VIRTZ

• Le smic horaire porté à 9,18 euros brut Un salaire qui reste tout proche du seuil de pauvreté

Le smic va être revalorisé au 1^{er} décembre de 18 centimes d'euro. Officiellement, chaque salarié ne pourra être payé moins de 9,18 euros brut par heure travaillée, contre 9 euros auparavant

Depuis 2010, le salaire minimum est augmenté chaque année au 1^{er} janvier, et à chaque fois que l'inflation officielle calculée par l'indice des prix à la consommation augmente de plus de 2%. Mais les smicards savent combien cet indice correspond peu à la réalité. S'il est vrai que le prix d'une balle de ping-pong ou d'un lecteur de DVD a pu baisser ces derniers temps – et cela compte dans le calcul de l'indice –, ce n'est pas du tout le cas des produits

de première nécessité, en particulier de l'alimentation de base. Et que dire du prix de l'essence, des transports, des loyers et charges, des assurances et des mutuelles ?

La revalorisation du smic au 1^{er} décembre, limitée à 2,1%, succède à celle de janvier qui était seulement de 1,6%. Sans aucun coup de pouce supplémentaire de la part du gouvernement. Ces augmentations ne représentent donc qu'une goutte d'eau par rapport à l'augmentation réelle des prix. Pour tous les 2,3 millions de smicards qui travaillent 35 heures par semaine, le salaire ne dépassera toujours pas 1 100 euros net par mois. Pas de quoi vivre !

Bertrand GORDES

• La campagne présidentielle

Hollande lorgne déjà vers la droite

La cohorte des politologues brevetés et autres cartomanciens de la politique vient de découvrir que François Hollande prenait ses distances avec le projet voté par tous les socialistes, y compris Hollande lui-même. Ils font le constat qu'il réoriente ses choix, multipliant les œillades vers sa droite.

Étaient-ils sourds, aveugles, absents, ces grands spécialistes, quand Hollande déclarait, bien avant les primaires, qu'il ne se sentirait nullement engagé par ce projet s'il était choisi comme candidat ? N'ont-ils aucun souvenir du règne de Mitterrand et, plus proche de nous, du mandat de Jospin à la tête du gouvernement, qui avaient tourné le dos à la quasi-totalité de leurs engagements de campagne,

surtout ceux qui promettaient une petite amélioration du sort des classes populaires ?

Aujourd'hui les choses se déroulent selon ce même scénario, sauf que cette fois les retournements, qui se produisaient le plus souvent dans les premiers mois suivant l'élection, ont lieu moins de cinq mois avant le scrutin.

Rarement la maxime qui dit que « *les promesses n'engagent que ceux qui y croient* »

ne s'est aussi bien vérifiée.

Les écologistes viennent d'en faire l'amère expérience. L'encre de leur accord avec la direction du PS était à peine sèche que Hollande a clamé qu'il n'était pas engagé par sa signature. Les dirigeants écologistes crient après coup à la forfaiture. Dans cette querelle de boutiquiers, l'hypocrisie est partagée. Les écologistes, qui ne sont pas les perdreaux de l'année en ce qui concerne la magouille politicienne, étaient largement avertis des termes de ce marchandage, qui mettait en balance quelques dizaines de fauteuils de députés avec les objectifs autour desquels ils militaient. Ils ont choisi, sans

ignorer que le PS ne respecterait pas l'accord, tout comme ils sont prêts eux-mêmes à brader leur programme.

Mais, à tout prendre, cet épisode de la vie politique peut servir à faire la démonstration large et publique que ce que proposent le PS et Europe Écologie Les Verts n'a absolument rien à voir avec ce qu'ils avancent comme thèmes de campagne. En notant toutefois que le spectacle qu'ils nous offrent a son pendant à droite, où les accrochages sont tout aussi nombreux et agressifs que ceux de cette gauche dont la préoccupation principale est de récupérer des postes confortables.

Ces querelles apparaissent encore plus dérisoires dans cette période marquée par une crise qui s'approfondit de jour en jour. On sait que, quoi qu'en disent les candidats qui seront élus, ils n'auront d'autre préoccupation que de faire payer la crise aux classes populaires. Et la droite et le PS préparent déjà l'opinion à cette perspective.

Dans ces conditions, le seul objectif sérieux pour le monde du travail est de se préparer à la riposte contre les plans d'austérité qui vont se mettre en place, sans se laisser abuser par le leurre que constituent les élections prochaines.

Jean-Pierre VIAL

• Sarkozy et le droit de vote des immigrés

Le droit d'être exploités, licenciés...

Sarkozy est revenu sur ses déclarations de 2005 concernant le vote des immigrés. À cette époque, avant qu'il soit président, il trouvait « normal qu'un immigré en situation régulière, qui paie des impôts et réside depuis au moins dix ans en France, puisse voter aux élections municipales ».

Mais le 23 novembre, devant les maires réunis à l'Élysée, changement de discours : « *Une telle proposition serait hasardeuse* » et, si les étrangers veulent voter... ils n'ont qu'à être français ! C'est d'une logique imparable. Mais c'est un tel saut d'obstacles pour obtenir la nationalité française que même ceux qui le souhaitent ne les franchissent pas tous.

Claude Guéant, le ministre de l'Intérieur, a fait de la surenchère xénophobe dimanche

27 novembre, en agitant un épouvantail de sa fabrication. Si on permet aux immigrés de voter aux élections locales, on risque alors d'avoir des élus et même des maires étrangers dans plusieurs communes de départements populaires, comme la Seine-Saint-Denis.

Et pourquoi pas ? En quoi des élus immigrés, mais qui vivent en France depuis des années, contribuant par leur travail à créer des richesses, et qui paient des impôts, seraient-ils moins aptes à administrer leur commune qu'un notable ou un politicien parachuté dans une ville pour faire croire qu'il est proche des gens en ayant un ancrage local ? Et cela ne concerne pas uniquement les élections locales. On fait bien voter les Français de l'étranger, qui ne travaillent pas en France, n'y paient pas leurs impôts et ne reviennent au pays qu'occasionnellement, et ils ont même

droit à plus de députés qu'avant.

Les habitants de l'Union européenne ont le droit de voter et d'être élus aux élections municipales et européennes, et même les plus réactionnaires n'y trouvent rien à redire. Mais les immigrés venus d'Afrique

ou d'Asie, qui sont en majorité des travailleurs, au bas de l'échelle des salaires, ne devraient pas avoir ce droit ? Cela entre en compte certainement dans les calculs de la droite gouvernementale qui craint, et avec raison, que leurs votes

lui fassent perdre des postes. Mais surtout, en cette période de crise qui favorise un repli nationaliste, elle a trouvé un créneau qu'elle compte exploiter jusqu'au bout.

Marianne LAMIRAL



Un communiqué de Nathalie Arthaud

Sarkozy vient de redéclarer son opposition au droit de vote des immigrés et son parti, l'UMP, distribue sur le sujet un tract aux relents franchement lepénistes. « *Le droit de voter doit demeurer un droit attaché à la nationalité française* », prétend Sarkozy. Quelle hypocrisie ! Les spéculateurs qui dictent leur politique aux États, qui font et défont les gouvernements, personne ne leur demande leur nationalité ! Ils ont pourtant mille fois

plus de pouvoir qu'aucun électeur n'en aura jamais.

Le Parti socialiste a, quant à lui, remis le droit de vote des immigrés dans son programme. Comment le croire ? En 1981, la proposition figurait déjà au programme de Mitterrand, toujours promise et jamais appliquée par un Parti socialiste au pouvoir, trop couard pour prendre cette mesure élémentaire.

Lutte Ouvrière est évidemment favorable sans condition au droit de vote

des immigrés à toutes les élections. Pour paraphraser le slogan des sans-papiers en lutte : « *Ils vivent ici, ils bossent ici, ils votent ici !* » Mais j'affirme en même temps qu'avec ou sans carte d'électeur, les travailleurs auront un poids bien plus décisif que celui que leur donnera un bulletin de vote, en luttant côte à côte, toutes origines et toutes nationalités confondues, contre leur ennemi commun, la bourgeoisie capitaliste.

23 novembre 2011

• Montceau-les-Mines

Retour d'un lycéen étranger expulsé

Ilyès Ben Youcef, scolarisé au lycée Henri-Parriat de Montceau-les-Mines, a été expulsé au moment de ses 18 ans. Né en Algérie, il n'avait pas encore de carte de séjour. Le 26 novembre, il a pu revenir légalement en France retrouver sa famille et reprendre ses cours.

Pour que le ministère revienne sur sa décision, il a fallu une mobilisation, pendant trois semaines, de ses camarades de lycée qui ont manifesté plusieurs fois à plusieurs centaines avec des professeurs et des parents. Il a fallu aussi une pétition de

3 500 signatures.

Le ministère, qui avait ordonné l'expulsion le 2 novembre, s'était fait le complice d'un véritable enlèvement. En effet, alors qu'Ilyès se présentait au commissariat, il avait été embarqué dans une voiture par deux gendarmes, jusqu'à l'aéroport de Lyon où une place l'attendait sur un vol pour l'Algérie.

Pour le moment, Ilyès a pu revenir, « *à titre exceptionnel et humanitaire* », dit le ministère. Il faut maintenant qu'une carte de séjour définitive lui soit délivrée.

Louis BASTILLE

• Restos du cœur

Avec la crise, la fréquentation augmente

Le 28 novembre, les Restos du cœur ont lancé leur 27^e campagne d'hiver, en présence entre autres de Bruno Lemaire, ministre de l'Agriculture, et de Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités.

Créée en 1985, cette association qui devait être éphémère a vu croître le nombre de ses bénéficiaires, en particulier ces trois dernières années, où la fréquentation a augmenté de 25%. En 2010-2011, les Restos ont accueilli 860 000 personnes et servi 109 millions de repas, six millions de plus que la saison précédente. Cette année, les responsables de l'association s'attendent à une fréquentation encore plus importante et 60 000 bénévoles vont se mobiliser, 2 000 de plus que l'an dernier.

Au président des Restos qui annonçait que son association allait se saisir de la campagne présidentielle « pour faire passer le message de ceux que l'on n'écoute pas », le ministre de l'Agriculture Bruno Lemaire a cru bon de répondre que la lutte contre la misère était « une obligation de tous les jours », pas un axe de campagne.

Une obligation pour qui ?

Pas pour le gouvernement qui renfloue les banquiers, allège les charges et les impôts des plus riches, a l'air de déplorer les licenciements mais ne s'y oppose pas, et qui entame une campagne contre les prétendus fraudeurs aux allocations, bref qui contribue à l'accroissement de la misère. Sans parler de la baisse des subventions aux associations ni des propositions réitérées de certains députés pour « raboter » la déduction fiscale pour les dons faits à ces associations.

De plus en plus, la lutte contre la pauvreté est abandonnée au bénévolat et à la générosité publique, et si le Programme européen d'aide aux démunis a été prolongé, c'est pour deux ans seulement.

La mode est à la dénonciation de « l'assistanat » mais, tant que les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, continueront à assister le grand patronat, comme ils l'ont fait depuis des années, il manquera non seulement des fonds pour les prestations sociales mais aussi la seule chose qui pourrait faire reculer la misère : conserver aux travailleurs leur salaire et leur emploi.

Sylvie MARÉCHAL

• Nouvel accident d'ascenseur à Paris

La rentabilité ou la vie ?

Quatre semaines après la chute d'un ascenseur d'une hauteur de six étages, dans un immeuble HLM du 11^e arrondissement de Paris, à la suite de laquelle une femme et deux enfants avaient été grièvement blessés, un nouvel accident s'est produit, le 24 novembre, dans un foyer de l'Armée du salut du même arrondissement.

Les victimes cette fois sont les quatre ouvriers qui faisaient l'entretien de l'appareil. L'un d'eux est mort, les autres sont gravement touchés, après être restés coincés sous l'appareil qui se serait décroché.

L'Association des responsables de copropriétés admet du bout des lèvres un « possible défaut de maintenance ». Les patrons de la Fédération des ascenseurs, où le ton est donné par les quatre mastodontes du secteur, Koné, Otis, Schindler et ThyssenKrupp, l'accusent à son tour de « jeter l'opprobre ». Quant aux experts, ils dénoncent le fait que 15 à 20% des 520 000 ascenseurs recensés en France n'ont pas été mis en sécurité après contrôle, un contrôle technique quinquennal étant demandé par la loi SAE (Sécurité des appareils existants), datant de 2003. Mais

ils estiment également que la moitié du parc n'a pas été soumise à ce contrôle légal. La responsabilité des propriétaires et des bailleurs est donc lourde.

Mais, comme l'ont dénoncé les techniciens ascensoristes qui se sont rassemblés en manifestation le 28 novembre au pied de l'immeuble où a eu lieu l'accident, les entreprises responsables de l'entretien imposent à leurs salariés des plannings d'intervention trop chargés et ne leur fournissent qu'une formation insuffisante pour connaître à fond les différents types d'appareils. « N'écoutez pas les patrons qui vous disent de travailler toujours plus vite », s'indignait un militant de la CGT Ascenseurs.

C'est en effet ce que vivent quotidiennement les quelque dix mille travailleurs de maintenance : dix minutes,

voire cinq, pour effectuer un contrôle, le moins de temps possible pour une réparation. C'est cette logique de rentabilité qui permet aux grands groupes de maintenir des profits substantiels, tout en faisant pression sur les sous-traitants, qui eux-mêmes imposent un rythme de travail infernal – qui s'avère dangereux – aux techniciens.

Des débrayages dans l'année, chez Schindler ou chez Koné, des témoignages de techniciens, dénoncent le nombre croissant de machines imposé à chacun d'entre eux. En quinze ans, les salariés ascensoristes doivent assurer la maintenance de 50% d'ascenseurs supplémentaires, dans un parc datant pour la moitié de plus de vingt-cinq ans, et même plus de quarante ans pour un quart d'entre eux.

Assurer 100 millions d'utilisations chaque jour avec pour objectif numéro un la rentabilité capitaliste, c'est une contradiction qui conduit parfois au drame.

Viviane LAFONT

• Plan hivernal à Strasbourg

Des calculs à glacer le sang

D'habitude déclenché du 1^{er} novembre au 1^{er} mars, le plan hivernal aura débuté fin novembre à Strasbourg, faute de températures suffisamment basses et de moyens.

Le plan hivernal, c'est l'ensemble des dispositions prévues pour garantir l'accueil des personnes sans abri. Il comprend trois niveaux de vigilance qui déclenchent chacun des mesures supplémentaires pour faire face aux demandes toujours plus nombreuses des personnes à la rue.

Les niveaux sont définis en fonction de la température ressentie. Un accord entre Météo France et l'État permet aux préfetures d'être informées chaque jour non seulement des températures extérieures mais également de cette « température ressentie » qui est fonction de la température de l'air et de la force du vent et traduit la sensation de refroidissement du visage nu exposé au vent. Le niveau 1 est compris entre -5°C et -10°C en température ressentie, le niveau 2 entre

-10°C et -18°C et le niveau 3 à partir de -18°C.

Cette année, il est prévu 150 places en niveau 1, uniquement pour les familles, alors que l'an dernier il y avait 200 places pour tous, familles et isolés. Les associations dénoncent un retour en arrière de dix ans, où il y avait 400 places de base pour le plan hivernal.

De plus le niveau 2, de 100 à 220 places selon les années, était déclenché définitivement à partir de -5°C, même si la température remontait, alors que ce ne serait plus le cas. Si les températures remontent, ce sera de nouveau la rue !

En fait, l'État et les collectivités locales veulent engager le moins de frais possible en personnel et locaux pour accueillir les sans-domicile. Du coup, certaines municipalités, comme celle de Strasbourg – pourtant « socialiste » – refusent de réquisitionner les logements vides nécessaires à cet hébergement d'urgence et y auraient préféré l'octroi de deux gendarmeries désaffectées devant accueillir la nuit

100 personnes.

Le centre d'urgence 115 estimait à 120 le nombre de demandes non satisfaites de personnes à la rue au 1^{er} novembre à Strasbourg. Un chiffre qui ne prend pas en compte les personnes découragées qui ne s'adressent désormais plus au 115.

Les salariés du secteur social et les organisations syndicales ainsi qu'un collectif de personnes sans abri ont interpellé les autorités pour dénoncer la situation dramatique de l'hébergement d'urgence, avertissant : « On va se mettre à compter les gens qui meurent de froid dehors ».

Le Code de l'action sociale et des familles (article L. 345-2) affirme que « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale, a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ». Le gouvernement y est indifférent. Les banquiers passent avant les sans-domicile pour toucher les aides publiques.

Correspondant LO



Collecte de produits alimentaires dans un supermarché.

• La droite et les 35 heures

Une autre façon d'attaquer les travailleurs

L'UMP démarre sa campagne électorale en revenant en force sur l'un de ses thèmes favoris, qui est de s'en prendre aux 35 heures. À en croire ses représentants, elles seraient un frein à la croissance parce qu'elles nuiraient à l'embauche, tout en encourageant les salariés à ne pas travailler.

En fait, si le ton est virulent pour clamer qu'il faut en finir avec les 35 heures, les propos tenus font preuve de plus de modération. La ministre de l'Écologie Nathalie Kosciusko-Morizet a proposé d'ouvrir des accords de branche seulement « dans les secteurs où les 35 heures posent durablement des problèmes ». Et le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, est allé dans le même sens en se déclarant opposé à « une loi arbitraire », disant même qu'il « ne faut pas faire n'importe quoi ».

Cette prudence dans le « détricotage » des 35 heures est moins due à la crainte des réactions des travailleurs qu'au fait que le patronat dans son ensemble en a tiré bénéfice. Le Medef et la CGPME, qui représentent les dirigeants des

grandes et des petites entreprises, ne s'y trompent d'ailleurs pas. « Nous nous sommes adaptés bon gré mal gré aux 35 heures. Aujourd'hui, nous avons besoin de stabilité. Et nous craignons que, derrière cette idée de relever la durée du travail, se cache une volonté de revenir sur les allègements de charges. » Tout est dit.

Les ténors de l'UMP tiennent donc un double langage. Un à destination des oreilles complaisantes qu'ils sont sûrs de trouver dans l'électorat de droite et d'extrême droite, parmi toute cette couche de petits bourgeois profondément antiouvriers qu'ils veulent séduire. Pour ce faire, ils multiplient les insultes contre les

travailleurs qui, à leurs yeux, ne penseraient qu'à leurs jours de RTT et à prendre des congés maladie et qui, en plus, auraient le culot de demander à être payés, conduisant ainsi le pays à la ruine.

Mais ces politiciens n'oublent pas qu'ils sont payés pour défendre les intérêts des patrons et ils leur promettent que,

quelles que soient les modifications apportées aux horaires de travail, s'il y en a, elles se feront à leur avantage. Pour preuve, si les 35 heures étaient la calamité économique qu'ils dénoncent, qu'est-ce qui les aurait empêchés de faire voter une loi annulant toutes les dispositions des lois Aubry?

Marianne LAMIRAL

• Les lois Aubry sur les 35 heures

Des lois surtout favorables au patronat

Les lois Aubry de 1998 et 2000, qui ont fait passer l'horaire légal de travail de 39 à 35 heures, ont été présentées comme une mesure en faveur des travailleurs. Mais dans la réalité, les principaux bénéficiaires en ont été les patrons, qui ont reçu des contreparties suffisamment importantes pour qu'ils n'y perdent rien.

Sur le plan financier, les employeurs ont bénéficié d'une aide de l'État sous forme d'une somme forfaitaire d'environ 600 euros par travailleur, à laquelle s'est ajouté un allègement des cotisations patronales sur les bas salaires, ce qui était en plus un encouragement à les laisser au niveau

du smic. Cette exonération partielle a été ensuite pérennisée par les gouvernements Raffarin et Fillon.

Mais le principal acquis des patrons fut dans l'annualisation du temps de travail, fixé à 1 600 heures par an et non plus à 39 heures par semaine. Cela leur a permis d'instaurer une flexibilité à leur convenance, avec des cycles de travail sur plusieurs semaines pouvant comporter des périodes creuses et d'autres dont les horaires peuvent aller jusqu'à 48 heures hebdomadaires, seule limite imposée par les lois européennes, sans avoir à payer d'heures supplémentaires. En introduisant par ailleurs la

notion de « travail effectif », les lois Aubry permettaient aux patrons de ne plus incorporer les temps de pause ou de casse-croûte dans le temps de travail. Et comme l'application des 35 heures n'était pas fixée nationalement et dépendait des accords signés avec les syndicats par entreprise, dans bien des cas elle a été accompagnée d'une clause de modération salariale, voire d'un gel des salaires.

Les lois sur les 35 heures avaient aussi été présentées comme visant à lutter contre le chômage. Mais dans la réalité, très peu d'emplois nouveaux ont été créés, les patrons arrivant à imposer la même charge de travail à

leurs salariés à effectuer en moins de temps, ce qui s'est traduit par une augmentation des cadences parfois à la limite du supportable et qui s'en prend à la santé des travailleurs.

Une partie des travailleurs ont certes bénéficié de la réduction du temps de travail, surtout parmi les cadres ou ceux qui avaient les emplois les moins pénibles. Mais de là à présenter les 35 heures comme une conquête sociale décisive, comme le fait le Parti socialiste, lui aussi passé maître dans le double langage, un en direction des travailleurs et un autre destiné au patronat, il y a un gouffre.

M.L.

• L'Insee et le patrimoine des Français

Le fossé entre riches et pauvres s'approfondit

L'Insee, l'institut gouvernemental chargé des statistiques, publie dans son étude sur le « patrimoine des Français en 2010 » des chiffres édifiants sur les inégalités entre les riches et les pauvres.

« Les 10 % de ménages les mieux dotés en patrimoine possèdent au minimum 552 300 euros d'actifs chacun, alors que les 10 % les plus modestes en termes de patrimoine détiennent au maximum 2 700 euros chacun, soit 205 fois moins. »

Autre exemple concernant les très riches : « Les 1 % des ménages les plus riches en termes de patrimoine détiennent chacun plus de 1,9 million d'euros d'actifs [soit 17 % du patrimoine total]. À l'opposé, les 10 % de ménages les moins dotés détiennent chacun moins de 2 700 euros de patrimoine et

collectivement moins de 0,1 % de la masse totale. »

Tous les chiffres cités vont dans le même sens et confirment, même si ce n'est pas une révélation, que le fossé entre riches et pauvres ne fait que s'accroître : « En 2010, le patrimoine moyen détenu par les 10 % des ménages les mieux dotés est 35 fois plus élevé que celui détenu par les 50 % de ménages les moins dotés. Ce rapport était de 32 en 2004. »

L'Insee ne s'avance pas trop dans le domaine du pourquoi, sauf pour noter que les héritages ont une part prépondérante dans la constitution des patrimoines des plus riches.

En fait, l'accroissement de ce fossé entre riches et pauvres s'est fait des deux côtés. Ces dernières années, la situation économique générale, le poids du chômage, le blocage des salaires, la baisse relative de quasiment tous les revenus des

classes populaires, la hausse des impôts sous toutes ses formes, ont contribué à diminuer les ressources des plus pauvres. Pas seulement relativement, mais souvent de manière absolue.

Et de l'autre côté les plus riches se sont enrichis. Grâce à l'envolée des prix de l'immobilier, bien sûr, ou encore grâce

aux dividendes de placements financiers. Les choix gouvernementaux de ces dernières années ont aussi largement contribué à rendre la frange la plus riche encore plus riche : le bouclier fiscal, la diminution de l'impôt sur la fortune, l'abaissement des droits de succession et de donation pour les plus aisés, le maintien de

niches fiscales très lucratives, ont été dans ce sens.

Bien sûr, la réalité ne peut apparaître entièrement dans tous ces chiffres qui, parce qu'ils sont des moyennes, éliminent les cas les plus dramatiques. Mais, telles quelles, ces statistiques sont terriblement accusatrices.

Bertrand GORDES



• **Belgique**

Sous la dictée des banques

Le PS va orchestrer l'austérité

En Belgique, suite à la montée des taux d'intérêt des emprunts d'État à près de 6 % et à la dégradation de la note du pays par Standard & Poors, les six partis qui négocient la future coalition gouvernementale ont trouvé un accord sur un point qui faisait obstacle depuis des mois : le budget pour 2012.

Un accord sur les « réformes structurelles » pour les trois années à venir a aussi été trouvé. 533 jours après les élections de juin 2010 et une interminable crise ministérielle, un gouvernement fédéral se profile, sous la pression de la spéculation.

Avec l'intensification de la crise, l'impasse gouvernementale inquiétait de plus en plus la bourgeoisie belge et européenne. Notamment les principales mesures d'austérité, destinées à faire payer à la population les milliards sortis par l'État pour sauver les banquiers et capitalistes de la faillite, ne pouvaient que difficilement être prises.

Pourtant ce retard dans l'austérité, d'après les dires du journal *Financial Times* lui-même, a eu le mérite de limiter la récession

en Belgique, le pouvoir d'achat de la population s'étant moins rétréci. Mais la bourgeoisie a pu compter sur les dirigeants du Parti socialiste pour remédier à cela.

Au cours de ces longs mois de négociations, le climat de crise aidant, la bourgeoisie a tiré les négociateurs socialistes toujours plus loin sur la voie des mesures d'austérité.

Le budget 2012 prévoit 11,3 milliards d'économies (environ 3 % du PIB). Sur le papier, un tiers de ces économies seraient des taxes sur les riches (taxes sur les dividendes, baisse des avantages fiscaux des très grandes entreprises). Mais ces rentrées ont peu de chances de se concrétiser, ne serait-ce parce que l'État se garde bien de donner aux agents

du fisc les moyens de contrôler les possédants. La fraude fiscale est estimée actuellement de 16 à 20 milliards d'euros par an!

Les « intérêts notionnels », montage fiscal légal qui permet aux grandes entreprises de ne quasiment pas payer d'impôts, seraient légèrement limités, ce qui augmenterait les rentrées de l'État de 1,6 milliard. Mais ce montant semble délibérément surévalué et, de toute façon, l'État doit se contenter de ce que déclarent les entreprises.

Comme partout ailleurs, c'est donc à la population laborieuse que le futur gouvernement compte faire payer la note : 4,7 milliards doivent être économisés dans les dépenses, le plus grand poste étant la santé. Déjà, sans grandes annonces, 10 000 postes de fonctionnaires ont disparu en trois ans dans la fonction publique fédérale, par simple non-remplacement. Et cette politique se poursuivra.

L'âge pour partir en

pré retraite est relevé, ce qui transformera en chômeurs les travailleurs âgés victimes de plans de licenciements. Des modifications dans le calcul des carrières diminueront encore les retraites, alors que 25 % des retraités vivent déjà sous le seuil de pauvreté. Les allocations de chômage diminueront beaucoup plus rapidement et fortement, les contrôles et sanctions seront renforcés.

Alors que l'inflation commence à se faire sentir, le patronat, la Commission européenne et les partis de droite réclament aussi à cor et à cri la suppression de l'indexation automatique des salaires existant en Belgique. La coalition s'est engagée à en faire sortir le prix de l'énergie. Pourtant les CPAS (centres de l'aide sociale des communes) ne savent déjà plus comment aider les pauvres – dont beaucoup ont un salaire – à se chauffer et s'éclairer. La privatisation de l'électricité a en effet entraîné

une hausse spectaculaire des prix, notamment en Flandre, où près de 40 000 ménages ont dû s'équiper d'un compteur à budget. D'après les estimations officielles, 14 000 ménages risquent de ne pas pouvoir se chauffer cet hiver, rien qu'en Flandre.

Après de longues années presque sans réaction, les syndicats appellent à des grèves et à une puissante manifestation à Bruxelles vendredi 2 décembre, suivie d'une autre le 7 décembre à Liège pour soutenir les travailleurs d'ArcelorMittal. Mais ce qui est nécessaire est une véritable contre-offensive de la classe ouvrière.

Car en fait de « sauver le pays », le nouveau gouvernement dirigé par le socialiste Elio Di Rupo va sauver les capitalistes, du moins pour un certain temps. Les travailleurs, pour sauver leurs salaires et leurs emplois, devront se sauver eux-mêmes par la lutte.

Correspondant LO



Manifestation néonazie: surveillée ou protégée par la police?

• **Allemagne**

Un groupe néonazi découvert Une étrange tolérance au sommet de l'État

Le 4 novembre dernier, une patrouille de police retrouvait les corps suicidés de deux militants nazis, près d'Eisenach dans l'est du pays, et arrêtait dans la foulée une troisième personne, une femme elle aussi connue pour son appartenance à un groupe néonazi : clandestinité national-socialiste.

Stupeur, l'enquête a rapidement fait le lien entre ces trois néonazis et une série de neuf meurtres de commerçants turcs et grecs, ainsi que d'une policière, perpétrés ces dix dernières années, quatorze braquages de banque, un attentat dans un quartier immigré de Cologne en 2004, qui avait blessé vingt-deux personnes, ou encore un attentat à la gare de Dusseldorf en 2000, qui avait fait plusieurs blessés parmi des migrants juifs originaires d'ex-URSS. Curieusement, les victimes avaient été systématiquement soupçonnées d'avoir été l'objet de règlements de comptes pour la mafia de la drogue ou pour un parti kurde, le PKK.

Ces révélations ont fait scandale. Tout le monde sait en Allemagne que la police et les

divers services secrets du pays paient de nombreux informateurs ou infiltrés les rangs de l'extrême droite. Il semblerait que les membres du trio aient eux-mêmes servi d'informateurs aux services secrets. Ainsi les services secrets militaires avait été informés dès 1998 du lieu où se cachait ce trio d'assassins. Mais tous ces services ont, à l'évidence, au mieux fermé les yeux.

L'affaire suscite une très vive émotion en Allemagne, où le souvenir du nazisme est encore vif. Beaucoup s'interrogent sur l'attitude ambiguë des services secrets ou de la police, voire sur leur possible complicité. D'autant plus que le ministre de la Justice Hans-Peter Friedrich, membre du parti chrétien CSU, a minimisé l'événement, excusant la police par les prétendues difficultés de la surveillance de groupes « extrémistes », pour aussitôt dévier le sujet sur de prétendues menaces « islamiques ».

Le scandale est tel que l'ensemble des députés, en présence de la chancelière Angela Merkel, ont observé une minute de silence au Bundestag, le Parlement allemand. Son président a

même lu un texte approuvé par tous les partis politiques représentés à l'Assemblée : « Nous avons honte que les services de sécurité de l'État fédéral et des régions n'aient pas réussi à élucider l'affaire à temps et à empêcher ces crimes préparés et commis pendant ces années. »

Cette complicité évidente au fond ne doit pas surprendre. Elle fut la règle lors de la montée du nazisme entre les deux guerres mondiales. Il s'y ajoutait alors la complicité des nombreux industriels et banquiers qui financèrent Hitler et ses bandes armées, pour venir à bout des organisations ouvrières.

Et si elle montre une chose, c'est que les travailleurs d'Allemagne ne doivent en aucun cas faire confiance à l'État pour être un rempart face à la menace de l'extrême droite et des néonazis.

Eric TOLIAN

• **Argentine**

Contre les militants ouvriers en lutte Cascade de poursuites judiciaires

Plusieurs dizaines de militants syndicaux argentins sont l'objet de poursuites judiciaires pour avoir participé à des grèves pour l'emploi ou les salaires.

Javier Hermostilla, syndicaliste et membre du PTS, une des organisations trotskystes argentines, était poursuivi par la multinationale agroalimentaire américaine Kraft Foods pendant une lutte des cheminots de l'autoroute panaméricaine lors d'une grève contre les licenciements en 2009-2010. Il

a été condamné à payer une amende de 290 000 pesos (environ 60 000 euros). Plusieurs membres de l'ancienne direction du syndicat sont également mis en cause par la justice.

Lorena Gentile et cinq autres militants sont poursuivis pour une autre manifestation sur la même autoroute en octobre 2010. Ils protestaient contre l'assassinat d'un militant étudiant, tué par des bureaucrates syndicaux pendant une lutte des cheminots de l'autoroute panaméricaine de Ferrocarril Roca.

Des dizaines de travailleurs qui avaient été délogés en

• **Portugal**

La grève générale du 24 novembre

Une combativité ouvrière laissée sans perspectives

La grève générale du jeudi 24 novembre 2011 a été la réplique de celle qui avait paralysé le Portugal le 24 novembre 2010. Trains, autobus, métro et avions à peu près bloqués, embouteillages monstres aux portes des villes, écoles et postes fermés, hôpitaux n'accueillant que les urgences, manifestations dans des dizaines de villes : l'appel des deux centrales syndicales a été un succès.

Les travailleurs portugais ont toutes les raisons de manifester leur opposition au plan d'austérité que leur gouvernement a décidé, sur les conseils de la Troika formée par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international. Hausses de TVA, augmentation des tarifs des transports, du gaz et de l'électricité, pour les fonctionnaires gel des salaires et baisse

de 15 % des revenus, pour le privé une demi-heure de travail supplémentaire non payé chaque jour : ces mesures, censées assainir les finances publiques et relancer l'économie, vont au contraire approfondir la récession, accroître le chômage et étendre la misère. Le journal *Publico* estime que la note sera de 6,2 milliards pour les familles, et de 655 millions, dix fois moins, pour les entreprises.

• **Chine**

Pour les salaires et l'emploi Vague de grèves ouvrières

Le 22 novembre, mille ouvriers d'une usine d'électronique, Jingmo, située à Shenzhen, ville de 10 millions d'habitants dans le sud de la Chine, se sont mis en grève. Cette usine, qui appartient au groupe taïwanais Jingyuan Computer Group, assemble des claviers et d'autres accessoires pour Apple, IBM, LG.

La colère a éclaté contre l'augmentation des heures supplémentaires imposées, jusqu'à 120 heures par mois. En plus de l'horaire normal – 7 h à 11 h le matin et 13 h à 17 h l'après-midi – les patrons voulaient exiger que les ouvriers travaillent de 18 heures jusqu'à minuit, voire même 2 heures du matin, selon l'organisation non gouvernementale China Labour Watch.

Le jour même dans la rue, dénonçaient également les mauvaises conditions de travail qui provoquent de nombreux accidents du travail, les licenciements systématiques des plus âgés d'entre eux ainsi que le comportement de l'encadrement, qui n'hésite pas à insulter les ouvriers. Ils ont repris le travail avec la promesse de la réduction des heures supplémentaires.

Les ouvriers, sortis manifester la semaine précédente, le

On prévoit déjà pour l'an prochain un recul de 3 % de la production et un chômage à 13,4 %, au point que l'agence de notation Fitch dégrade un peu plus la note du pays.

Un an a passé depuis la dernière grève générale et, pour la population laborieuse, tout a empiré. Le seul changement a été celui du gouvernement, passé du Parti socialiste à la droite. Cela n'a pas été une amélioration, la droite reprenant le plan d'austérité socialiste et y ajoutant son grain de sel antiouvrier.

Face à ces attaques renouvelées, face à la crise qui frappe les travailleurs et toute la société, les propositions des syndicats et des partis de gauche n'indiquent

aucune issue. Le Parti socialiste fait profil bas en attendant que la droite se déconsidère et le ramène au gouvernement. Le Parti communiste espère que le PS aura besoin de lui et lui proposera quelques ministères.

Quant à la CGTP, la centrale la plus combative, proche du PC, elle chante le succès de la grève générale, dénonce les plans d'austérité de la droite et des patrons, mais ne propose à la classe ouvrière ni programme ni plan de lutte. Elle se contente d'affirmer qu'il faut renégocier la dette, relancer l'économie, augmenter le pouvoir d'achat populaire et combattre la fraude fiscale. Et pour elle cela ne peut venir que du Parlement : en fin

de la manifestation de Lisbonne, la CGTP a fait approuver par acclamations l'appel à un rassemblement devant l'Assemblée nationale le 30 novembre, jour du vote du budget.

Les travailleurs portugais ont montré au cours de cette journée leur combativité. Mais pour répondre à la situation actuelle, il faut ouvrir une perspective. Il ne suffira pas d'une journée de grève générale tous les ans. Il faut un plan de lutte pour obliger la bourgeoisie à payer pour la crise qu'elle a provoquée. À elle de prendre sur ses profits, car les travailleurs ont droit, crise ou pas, à un emploi et un salaire décent.

Vincent GELAS



Grève dans une usine Honda, pour des augmentations de salaire, à Foshan (Guandong) en juin 2010.

(Canton), près de Shenzhen et de Canton, 7 000 ouvriers de Yuecheng, une usine de chaussures sous-traitante d'Adidas, de Nike et de New Balance, déclenchaient une grève contre la baisse de leur salaire, le patron voulant leur imposer d'être payées à la pièce. La colère avait éclaté suite aux insultes proférées par un contremaître à l'encontre d'une ouvrière qui ne comprenait pas une instruction donnée, non pas en mandarin, la langue commune, mais en cantonais, langue parlée dans cette province du sud de la Chine.

Le 17 novembre à Dongguan, grand complexe industriel situé dans la province du Guangdong

commencé leur carrière pendant la dictature. Ils se servent aussi d'un article du code pénal datant d'une dictature antérieure, celle du général Ongania en 1968, condamnant à la prison les auteurs de blocages routiers.

Au total, quelque 5 000 poursuites pénales sont engagées contre des militants ouvriers ou de quartier, parce qu'ils défendent les droits des travailleurs et organisent les luttes indispensables pour préserver l'emploi et les salaires.

Jacques FONTENOY

Lorsque les commandes diminuent, les patrons chinois réagissent comme ils le font partout dans le monde, en le faisant payer aux travailleurs. Ces patrons sont pour la plupart des sous-traitants de grands groupes occidentaux, qui tirent d'énormes bénéfices de l'exploitation féroce des prolétaires chinois.

Bien que plus exploités encore, ceux-ci ont les mêmes problèmes que les travailleurs européens ou américains : bas salaires, licenciements, délocalisations. Ils ont souvent les mêmes patrons. Leur combat est un encouragement pour les travailleurs du monde entier.

Le vice-Premier ministre chargé des Finances a averti dernièrement que l'économie chinoise allait entrer dans une

Aline RETESSE

• États-Unis

La faillite du comté de Jefferson... et celle du capitalisme

Cet article est extrait du bimensuel trotskyste américain *The Spark* (L'Étincelle) du 14-28 novembre 2011.

Début novembre, le comté de Jefferson, qui comprend la plus grande partie de la principale ville de l'Alabama, Birmingham, a été frappé par la plus grande faillite municipale de l'histoire américaine.

La faillite découle d'un projet d'égout qui a dépassé de façon extravagante le budget. Les coûts ont été alourdis par les entreprises du bâtiment et les sous-traitants qui ont surfacturé la construction des égouts, ce qui a engendré une première montagne de dettes. Celles-ci ont été ensuite multipliées par les banques de Wall Street, et notamment JP Morgan. Cette dernière a mitonné des montages financiers prétendument « créatifs », pour masquer l'augmentation de la dette pendant un court moment. En réalité, ces montages ont surtout fait grimper la dette de façon astronomique, et le coût du financement avec.

Le comté de Jefferson a été poussé à l'endettement et à la faillite par les banquiers, les entrepreneurs, les représentants locaux et les intermédiaires, qui ont transformé un projet d'égout en une mine d'or de plusieurs milliards de dollars pour tous ces criminels.

La population laborieuse et les travailleurs du secteur public ont déjà payé la note de ce beau gâchis. Les dirigeants locaux ont quadruplé les tarifs du service des eaux usées, et d'autres augmentations doivent suivre. Ils ont sabré les budgets du comté d'un tiers, supprimant plus de cinq cents emplois publics à cette occasion. Ils ont fermé plusieurs tribunaux, mis fin à l'entretien des routes et dégagé le département du shérif de la charge des accidents de la route.

Maintenant que le comté est en faillite, est-ce que les banques, les entrepreneurs et les autres suceurs de sang, qui ont fait de fabuleuses fortunes avec le projet d'égout et les montages financiers, devront rendre l'argent ?

Pas question. Ils vont continuer à tirer plus d'argent

du comté. Le « chapitre 9 », c'est-à-dire la loi fédérale sur les faillites des municipalités, protège tous ces prédateurs. Elle spécifie que les gouvernements ne peuvent réduire ni leur dette, ni les versements dus aux banques et aux riches. JP Morgan, qui détient 1,2 milliard de dollars de créances sur les égouts du comté de Jefferson, continuera d'en tirer profit. Et il en est de même pour tous les autres riches créanciers.

La loi sur les faillites a été inventée pour que les gouvernants puissent plus facilement s'attaquer à la population laborieuse : pour réduire les dépenses, ainsi que les emplois, les salaires et la protection sociale des travailleurs. Et à coup sûr les prochaines victimes des restrictions budgétaires annoncées pour le 1^{er} janvier prochain sont les maisons de retraite et les emplois d'inspecteurs des travaux. En se servant de la faillite, les dirigeants du comté de Jefferson sont en train de ramener le budget d'une importante métropole au niveau de celui de quelques villages ruraux.

Ce qui arrive dans le comté de Jefferson n'est qu'une partie de toute une série d'attaques que le gouvernement et les organismes d'État dans les grandes comme dans les petites villes sont en train de mener contre la population. (...) Le pillage des grandes entreprises et des banques est utilisé pour sabrer dans les services, les emplois, les salaires et la protection sociale des salariés. Dans l'État du Michigan, une nouvelle loi autorise les dirigeants à se servir du déficit budgétaire comme une excuse pour mettre en place un « responsable financier d'urgence », qui dispose de pouvoirs dictatoriaux pour passer outre les contrats signés avec les syndicats et sabrer dans les dépenses, y compris celles concernant les écoles.

C'est la réponse du capitalisme à la crise qu'il a engendrée : détruire les emplois et réduire le niveau de vie de la population laborieuse. Les infrastructures vitales et les services dont les travailleurs ont besoin, et qui permettent à toute la société de fonctionner, sont en train d'être liquidés.

• Pakistan-Afghanistan

L'OTAN bombarde ses « alliés »



L'enterrement par l'armée pakistanaise des soldats tués par le bombardement.

Samedi 26 novembre des avions et des hélicoptères de l'OTAN, en l'occurrence américains, ont bombardé un poste de l'armée régulière pakistanaise, sur le territoire de ce pays, à la frontière avec l'Afghanistan. Sur les quarante soldats du poste, vingt-quatre sont morts et treize blessés, ce qui démontre la triste efficacité et le caractère délibéré de ce bombardement. Rappelons que le Pakistan est l'allié des États-Unis dans la guerre que ceux-ci mènent, aidés de la France, de la Grande-Bretagne et de quelques autres, en Afghanistan.

L'armée et la diplomatie américaines, le président Obama lui-même ont présenté leurs excuses et parlé de « tragique erreur », le terme employé après chacune des nombreuses bavures. Mais cette fois-ci le gouvernement pakistanais refuse de minimiser l'affaire : le chef de l'armée a assisté aux funérailles

des soldats, organisées avec toute la pompe militaire et retransmises à la télévision ; le Pakistan a officiellement exigé la fermeture d'une base de drones de la CIA située sur son territoire, a fermé les routes par lesquelles transitent les convois d'approvisionnement des troupes de l'OTAN en Afghanistan et refuse d'assister à une réunion internationale tenue sous l'égide des États-Unis.

Cette réaction de mauvaise humeur de l'état-major pakistanais, pourtant fidèle créature des États-Unis, reflète sans doute la haine qui doit s'accumuler dans la population. Car les dirigeants américains, non contents d'être les soutiens et les commanditaires d'une dictature féroce et corrompue, traitent le Pakistan comme un vulgaire protectorat. Les bases américaines et les consulats sont des États dans l'État. Les drones américains tombent du ciel sur des villages, tuant

peut-être des talibans mais à coup sûr des civils. Les officiels américains se promènent en armes dans les rues et, en janvier, un membre de la CIA, se croyant menacé, a assassiné deux passants. L'opération militaire contre Ben Laden, en mai, a été menée comme en territoire ennemi, les autorités pakistanaises étant considérées au mieux comme quantité négligeable. L'assassinat de vingt-quatre soldats vient couronner, mais sans doute pas clore, cette litanie.

L'intervention des armées alliées dans cette région ne fait qu'augmenter les motifs de tension et la plonger un peu plus dans le chaos. Loin d'apporter la démocratie, les armées occidentales sont les fourriers des pires dictatures, voire de guerres civiles sans fin et sans espoir.

Paul GALOIS

• Côte d'Ivoire

Au lieu de construire des logements sociaux pour les travailleurs, le gouvernement les chasse

Cet article est extrait du journal *Le Pouvoir aux Travailleurs* n° 177, édité en Côte d'Ivoire par l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI)

À l'occasion d'une visite qu'il a effectuée récemment à Yopougon, le Premier ministre Soro Guillaume a décidé de chasser les petites gens qui habitent la zone. Le prétexte avancé, ce sont les « occupations anarchiques » de la zone par des « habitats domestiques ».

Ceux qui logent à la zone

sont des travailleurs à qui les bas salaires n'offrent pas beaucoup de choix. Comment pouvoir se nourrir, se déplacer, se soigner avec ces petits salaires ? D'ailleurs, de plus en plus, les travailleurs qui habitent des quartiers éloignés sont contraints de dormir à l'usine dans de mauvaises conditions toute la semaine, et de ne rentrer à la maison que les week-ends, pour au moins économiser l'argent du transport. Alors, si certains ont trouvé de quoi fabriquer de petites baraques pour y caser leur famille, ce n'est surtout pas par plaisir.

Pour donner l'impression

d'être préoccupé par le problème du logement des plus pauvres, le ministre de la Construction, de l'Assainissement et de l'Urbanisme a profité de l'occasion pour dire qu'un arrêté a été pris pour demander à ceux qui vont faire des aménagements de terrains de prévoir 5 % de surface pour les populations à faible revenu. On note bien le verbe « demander » au lieu d'« obliger ». Parce que ce ministre n'est pas sans savoir que ceux qui aménagent les terrains le font pour faire des profits et se moquent des pauvres, à commencer par leurs propres employés.

• Prix des carburants

Le racket des compagnies pétrolières

Alors que les prix des carburants flambent, une enquête de l'association Consommation logement cadre de vie (CLCV) montre que les marges prélevées sur le dos des consommateurs par les distributeurs (le réseau des stations-service) et par les raffineurs, autrement dit par les compagnies pétrolières, ne cessent d'augmenter. Entre 2001-2003 et 2011, ces marges sont passées, par litre, de 9,6 centimes d'euro à 14,3 centimes pour l'essence, et de 8,9 centimes à 16,9 centimes

pour le gazole. Cela représente des augmentations de 45,8 % pour l'essence et de 89 % pour le gazole. Les prix de celui-ci, du coup, se rapprochent de plus en plus de ceux de l'essence.

Compte tenu des volumes de carburants consommés, cela se chiffre pour les compagnies – et au premier chef pour Total, numéro 1 des sociétés de raffinage et de distribution de carburant en Europe de l'Ouest – par des centaines de millions d'euros supplémentaires prélevés sur les consommateurs.

Selon l'Insee, les prix du carburant, produit de première nécessité pour les classes populaires, ont augmenté cette année de près de 15 %. Les marges des compagnies représentent entre 10 et 15 % du prix final du carburant, qui s'ajoutent au prix du pétrole (environ 35 % du total) sur lequel les compagnies et spéculateurs prélèvent leur dîme, et aux taxes encaissées par l'État (environ 50 %). Un véritable racket.

Jean-Jacques LAMY

• Hausse des tarifs d'assurance

Axa ira, xa ira, xa ira...

Depuis le début du mois, les appels à paiement des assurances automobile, logement, responsabilité civile, etc. arrivent dans les boîtes à lettres. Et, quelle que soit la compagnie, mutualiste ou privée, quel que soit le risque couvert, les tarifs sont à la hausse, comme l'an passé.

Les assureurs ont bien entendu une explication pour tout. Pour l'augmentation des tarifs d'assurance des véhicules, ils invoquent les hausses des prix des pièces détachées et celle des tarifs des garagistes. Pour l'augmentation de l'assurance

des logements, ce serait la faute aux catastrophes naturelles et à la crise économique. Et pourquoi pas une hausse de la couverture de responsabilité civile parce que les enfants sont de plus en plus mal élevés ?

La vérité est bien plus simple et connue de tous : les compagnies d'assurances, y compris les mutuelles, ne sont pas les institutions solidaires qu'elles prétendent être. Elles ne sont qu'une des multiples formes trouvées par le capital financier pour croître et se multiplier. Les cotisations des adhérents servent avant tout à grossir les flux spéculatifs.

C'est sur ces opérations financières que les assureurs

font leurs profits et c'est pour cela qu'ils ont besoin des capitaux frais que l'augmentation des cotisations va leur apporter. Ainsi un ouvrier qui paiera 50 euros de plus l'assurance de son logement saura qu'il participe à la constitution du milliard d'euros et plus de profits annuels du groupe Allianz, par exemple.

Toutes les sociétés humaines ont pratiqué une forme ou une autre de mutualisation des risques, ne serait-ce que l'entraide. Mais seul le capitalisme a inventé les conditions pour que des parasites y trouvent le moyen de s'engraisser.

Paul GALOIS

• AAE de Dunkerque

La lutte continue

Après le suicide de leur collègue Fabrice Hrycak le jeudi 17 novembre, les salariés de l'Association d'action éducative et sociale (AAE) de Dunkerque ont poursuivi leur mouvement pour sa mémoire et pour un changement profond du fonctionnement de l'association.

La très grande majorité d'entre eux continuent à exercer leur droit de retrait, bien que leur direction les ait menacés de ne pas les payer. Plus, le directeur général a prétendu dans un courrier aux salariés que Fabrice n'aurait pas dû

se défendre face au jeune qui l'avait attaqué et que la sanction qui lui avait été infligée et qui l'avait beaucoup déprimé était justifiée.

Des salariés ont rejoint alors le mouvement. Ensemble, ils demandent le remplacement de quatre dirigeants de l'association, qu'ils estiment responsables du climat qui a conduit au suicide de leur collègue.

Ils dénoncent les 700 000 euros annuels que se partagent les onze plus hauts salaires de l'association, leur voiture de fonction alors que

dans des foyers les enfants regardent la télévision à même le sol, assis sur des chiffons, que l'état des chambres est déplorable, les sanitaires dégingués.

Les salariés de l'association exigent que les avantages extra conventionnels des directeurs soient transformés en emplois conventionnels, et ne veulent reprendre le travail que quand des mesures seront prises pour travailler en sécurité, faire face à la violence, avec les moyens d'une prise en charge éducative décente.

Serge VIARD

Dis papa, c'est quoi une banque ?

La Société générale a créé le site ABCBanque.fr, destiné aux enfants de 6 à 11 ans. Les enfants sont en effet largement utilisateurs d'Internet, ils reçoivent un peu d'argent de poche et deviendront, plus tard, des clients des banques. Alors, autant les initier dès leur plus jeune âge aux opérations bancaires, en espérant que le nom

Société générale restera gravé dans leur esprit !

Le site se veut ludique, avec des petits personnages amusants, des jeux et une initiation au vocabulaire. Toutefois le mot « agio » a été évité. Les enfants auront bien le temps de découvrir la réalité plus tard.

Les banques spéculent sur les États en difficulté, avec des

fortunes diverses. La Société générale en plus investit sur l'enfance, qui est un marché plein d'avenir.

Pour le moment la petite enfance a été épargnée. Mais à quand les distributeurs de billets et l'affichage des cours de la Bourse – ludiques bien sûr – aux portes des maternelles ?

A.V.

• Cité des Tarterêts Corbeil-Essonnes

Visite de Guéant-Dassault

La balade des hypocrites

Après de nouveaux heurts entre policiers et jeunes de la cité des Tarterêts à Corbeil, Claude Guéant, ministre de l'Intérieur, battant la campagne pour Sarkozy, flanqué de Serge Dassault, ex-maire UMP de la ville et toujours sénateur, a fait une visite éclair le lendemain, 24 novembre. Les deux compères ont dénoncé la violence des jeunes, Guéant promettant une demi-compagnie de CRS supplémentaire pour faire régner l'ordre dans cette cité particulièrement touchée par le chômage.

Guéant appartient à un gouvernement dont la politique est responsable de l'effondrement du niveau de

2009, a toujours préféré faire de la démagogie et promettre des emplois aux jeunes du quartier. Il a courtisé cer-



Aux Tarterêts...

vie des classes populaires, du naufrage de la jeunesse qui sombre dans le chômage. C'est cette situation d'appauvrissement qui contribue à produire la délinquance. Et ce n'est pas une demi-compagnie de CRS en plus qui réglera le problème du quartier et du chômage des jeunes !

Aux Tarterêts, les délinquants ne sont qu'une minorité, la grande majorité des habitants de la cité étant des travailleurs, dont de nombreux immigrés, qui ont ou pas un emploi, mais qui tous les jours se heurtent à l'arrogance et au mépris des forces de l'ordre (il faut rappeler qu'en juin dernier elles ont tiré au flash ball, blessant une fillette). Dassault pour sa part, maire de la ville jusqu'en

tains jeunes désœuvrés et a eu des largesses financières en faveur d'associations douteuses, allant jusqu'à offrir plusieurs centaines de milliers d'euros à l'une d'elles pour s'assurer ses faveurs.

Pendant ce temps, les services publics font toujours cruellement défaut dans ce quartier populaire, alors que les besoins sont énormes. Il serait possible d'embaucher les si nombreux chômeurs pour entretenir et rénover le quartier, voire même pour construire des logements sociaux corrects et bon marché, au lieu de livrer la ville à la spéculation immobilière comme le fait le maire actuel et compère de Dassault.

Correspondant LO

• Hôpital public

Au lieu de s'attaquer aux 35 heures Il faut embaucher !

Depuis des années, de gros titres remettent régulièrement à la une « la bombe à retardement des RTT à l'hôpital ». Et souvent, bien sûr, pour dénoncer les 35 heures et condamner la diminution du temps de travail. Mais les 35 heures sont une véritable mascarade pour les salariés de la fonction publique hospitalière.

Faute d'embauches d'infirmières, d'aides-soignants, de médecins en nombre suffisant pour assurer les soins, le personnel continue à travailler bien au-delà des 35 heures réglementaires. Ses conditions de travail se détériorent, de même que, parallèlement, les conditions de l'accès aux soins pour la population.

Les comptes épargne temps (CET) mis en place à l'hôpital en janvier 2002, en même temps que la loi sur les 35 heures, regorgent et débordent des innombrables journées de RTT que le personnel ne peut pas prendre, en compensation de ses horaires de travail au-delà de la durée légale.

Déjà en décembre 2005,

pour l'ensemble des personnels hospitaliers, les compteurs affichaient 2,2 millions de journées de RTT, dont plus d'un million pour les médecins. Deux ans plus tard, fin 2007, c'étaient 3,3 millions de journées de RTT, dont 1,9 million pour les médecins, qui s'accumulaient.

Aujourd'hui, on en est à plus de quatre millions, dont la moitié pour les médecins. Et on arrive, au 1^{er} janvier prochain, à la date butoir fixée par la loi pour vider les compteurs.

En 2008, la ministre de la Santé de l'époque, Roselyne Bachelot, s'était engagée à

racheter, à payer 50 % des stocks de RTT, mais même cette promesse n'a pas pu être tenue, faute de vouloir y consacrer l'argent nécessaire. Et cela ne s'est pas arrangé depuis !

Quant à permettre aux personnels de prendre les jours de RTT auxquels ils ont droit, c'est

une illusion. C'est même un cauchemar car bon nombre de services hospitaliers devraient alors être fermés pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, faute de personnel pour y travailler.

D'année en année et de gouvernement en gouvernement, quelle que soit leur couleur, à force de vouloir gérer les hôpitaux comme des entreprises ayant pour seul critère la rentabilité financière, on a réduit le personnel et diminué les budgets. Comme ailleurs, comme partout, les infirmiers, les aides-soignants et tout le personnel hospitalier doivent travailler à flux tendus. C'est une absurdité et c'est aussi un considérable recul pour les possibilités d'accès aux soins de la population.

Ce n'est certainement pas en supprimant les 35 heures à l'hôpital, comme certains le proposent aujourd'hui, qu'on désamorçera « la bombe à retardement des RTT », mais en embauchant et en rendant à l'hôpital ce qui lui est dû et lui revient de droit : l'argent public, celui du public.

Sophie GARGAN

• CHU Rouen

Derrière la question des RTT, un manque criant de personnel

Le gouvernement fait tout un foin sur la question des RTT que les médecins hospitaliers ne peuvent pas prendre. Cela afin de s'en prendre aux 35 heures, ce qui plaît à son électorat, et aussi pour masquer le manque croissant d'effectifs dans toutes les catégories de personnel de l'hôpital public.

Ainsi, au CHU de Rouen, on jongle avec les sous-effectifs : on nous rappelle pour venir travailler alors que nous sommes en repos ou en RTT, les plannings changent tout

le temps, ce qui aggrave des conditions de travail déjà difficiles. Et en cette fin d'année on compte une moyenne de deux RTT et trois congés annuels non pris par agent.

Pour pallier un peu le manque de personnel, la direction pousse aux heures supplémentaires : en dix mois, on comptabilise déjà 66 000 heures supplémentaires payées, et il en reste à venir. Un rapide calcul montre que, en année pleine, cela représente pas loin d'une centaine de postes !

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que, le personnel étant au bout du rouleau, on en arrive à une moyenne de 12,7 % d'arrêts maladie tout au long de l'année : il manque ainsi 750 agents chaque jour à l'hôpital. Et le gouvernement voudrait faire croire aux patients et à l'opinion publique que c'est la faute... aux 35 heures, alors que c'est lui le responsable, qui réduit sans cesse les moyens de la santé publique.

Correspondant LO

• Le « numerus clausus » des médecins

Le problème, ce n'est pas de l'augmenter, c'est de le supprimer

Le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, a annoncé dès 2012 une augmentation du « numerus clausus », mot latin qui signifie « nombre fermé » et qui limite strictement le nombre de médecins formés tous les ans.

Aujourd'hui, 7 400 places sont proposées au concours de fin de première année, et seuls ceux qui y sont admis peuvent passer en seconde année et devenir au bout de huit ans médecin généraliste. Pour les futurs spécialistes le cursus est plus long, mais tous les futurs médecins doivent passer par ce numerus clausus.

Si Xavier Bertrand dit vouloir ainsi éviter une pénurie de médecins qu'il prévoit dans dix ans, des syndicats de médecins parlent, eux, d'un manque de 10 000 médecins en... 2015. Mais dans la réalité c'est dès aujourd'hui que l'on manque de médecins, à cause justement de ce numerus clausus. C'est dès aujourd'hui, et pas dans cinq ou dix ans, qu'on attend des heures chez le généraliste ou des mois pour avoir un

rendez-vous chez un spécialiste. C'est aujourd'hui qu'on parle de déserts médicaux dans des régions rurales ou défavorisées comme les banlieues, où les médecins ne s'installent pas volontiers.

En fait, dès sa création en 1971 par Simone Veil, le numerus clausus avait pour seul but de défendre... la clientèle des médecins en place face à un afflux supposé trop important de nouveaux venus. C'est d'ailleurs pourquoi l'Ordre des médecins avait alors vigoureusement soutenu la mesure. Le premier concours avait ouvert 8 588 places, puis le chiffre n'avait cessé de baisser pour atteindre... 3 500 places en 1993. Depuis, il a bien fallu le réaugmenter, jusqu'aux 7 400 places d'aujourd'hui, car on arrivait à la situation absurde où trop de

médecins partaient en retraite sans pouvoir être remplacés.

Pour Bertrand, Bachelot et tous leurs prédécesseurs, de gauche comme de droite, le problème du nombre de médecins ne s'est jamais posé en termes de besoins de la population mais d'abord en terme de défense des intérêts sonnants et trébuchants du corps médical. Et alors qu'il faudrait former plus de médecins, généralistes et spécialistes, comme il faudrait d'ailleurs donner plus de moyens aux hôpitaux publics pour répondre aux besoins de santé croissants de la population, Bertrand se contente de quelques dizaines de postes de plus pour 2012.

Avec de telles « mesures » on n'est pas près de voir se réduire les déserts médicaux, les files d'attente dans les hôpitaux ou les délais pour un rendez-vous chez des spécialistes.

Cédric DUVAL

• Implants mammaires défectueux Un nouveau scandale médical

Une femme porteuse d'implants mammaires fabriqués par la société Poly Implant Prothèse (PIP) est décédée le 21 novembre à Marseille des suites d'un cancer. Depuis mars 2010, les implants de cette société avaient été retirés du marché par l'Afssaps, l'agence chargée de contrôler les médicaments, du fait des risques de fuite du gel de silicone qui les remplissait. On avait aussi appris que la société PIP utilisait, à la place du gel médical prévu, du silicone industriel interdit à l'usage médical. Les implants pouvaient se rompre et le gel se diffuser dans l'organisme des 30 000 patientes ayant eu des implants de cette société. Mais, entre-temps, PIP était devenu, pour le plus grand profit de ses patrons, le numéro trois mondial d'un secteur en pleine expansion, les implants mammaires étant largement utilisés dans la chirurgie réparatrice du cancer du sein.

En mars 2010, une enquête préliminaire avait été

ouverte pour faux et usage de faux, publicité mensongère et tromperie sur les qualités substantielles d'un produit, mise en danger de la vie d'autrui. Depuis, la société PIP a été mise en liquidation judiciaire, 2 000 plaintes ont été déposées et une information judiciaire pour blessures involontaires et homicide involontaire va être ouverte à Marseille.

Il faut espérer que ce patron qui n'a eu aucun scrupule à trafiquer ses produits soit lourdement condamné. Mais cette affaire met aussi l'accent sur l'incapacité totale des agences comme l'Afssaps à contrôler quoi que ce soit. Celle-ci se défend en disant qu'elle a interdit les implants défectueux. Mais comment expliquer que ce gel industriel ait pu être utilisé à la place du gel médical ?

Après l'affaire du Mediator, ce nouveau scandale sanitaire montre que les industriels font ce qu'ils veulent, sans aucun contrôle efficace.

C. D.

• Montupet – Fonderie du Poitou Alu – Ingrandes (Vienne)

Les fondeurs ne désarment pas

Cela fait un mois que les travailleurs de la fonderie Alu d'Ingrandes ont repris le travail, après une grève de huit semaines au terme de laquelle ils ont fait capoter le plan du propriétaire de la fonderie, le groupe Montupet. Un plan qui, au nom de la compétitivité, entendait leur imposer une baisse de 25 % des salaires.

Peu avant la fin de la grève, Montupet s'était déclaré en cessation de paiement. C'est donc sous le régime incertain du redressement judiciaire que s'est effectuée la reprise, entre menace de liquidation, manœuvres dilatoires de Montupet, absence totale de garantie en ce qui concerne la charge de travail, et attente de la venue d'un hypothétique repreneur.

Avant la grève, la fonderie tournait à 15 % pour PSA, 85 % pour Renault. Si PSA a reconduit ses commandes de culasses, il n'en a pas été de même pour Renault, en dépit des engagements pris par le PDG Carlos Ghosn lui-même devant le ministre de l'Industrie Besson. Mercredi 23 novembre, l'annonce de la baisse drastique du carnet de commande de Renault (de 18 000 culasses par semaine à 10 000 seulement) a fait d'un coup monter la colère: pas un camion de livraison ne sortirait de l'usine tant que les patrons continueraient à nous balader de la sorte.

Le lendemain, lors d'une assemblée générale réunissant plus de 300 travailleurs, soit la quasi-totalité de l'effectif présent de jour, la grève fut votée pour 24 heures, reconductible en assemblée générale.



Du jeudi soir au samedi matin, les grévistes se relayèrent de sorte que pas un camion n'entre ni ne sorte, non seulement de l'Alu, mais également de la fonderie Fonte voisine qui dépend du groupe italien Teksid mais dont 50 % de la production va vers Renault.

Vendredi 25 novembre, devant la fonderie bloquée, l'Intersyndicale avait convié des élus de tout bord du département, du PCF à l'UMP en passant par le PS, à s'exprimer sur la situation de la fonderie.

Comme il est de coutume lorsque les décisions de l'État ou du patronat menacent de mettre en difficulté leur pré carré, les élus rivalisèrent dans la dénonciation des comportements « voyous ». Les élus de droite – maire de Châtelleraut, président du Conseil général et représentant de Raffarin – ne furent pas en reste, faisant état de leurs démarches et courriers multiples à leurs amis du gouvernement et saluant de surcroît le comportement « sérieux et responsable » de l'Intersyndicale. Ils furent écoutés

poliment, mais bien peu applaudis. Car, comme l'expriment bien des travailleurs, soit ces gens-là sont impuissants, et ce n'est pas la peine qu'ils viennent nous flatter, soit ils sont complices, et alors nous pourrions bien cesser d'être les seuls à être « sérieux et responsables ».

L'assemblée du vendredi 25 a décidé de suspendre la grève, dans l'attente de la réunion prévue le lundi suivant entre l'administratrice judiciaire et Renault, mais une assemblée était prévue jeudi 1^{er} décembre pour décider de la suite.

Mercredi 30 novembre, le tribunal de commerce de Nanterre devait de nouveau se prononcer sur le sort de la fonderie: prolongation du redressement judiciaire ou liquidation. Les travailleurs espèrent dans le même temps être fixés sur les intentions de Renault, des commandes duquel dépend très largement l'avenir de l'entreprise.

Les fondeurs sont dans l'attente, mais comme des travailleurs qui gardent en eux la force acquise au cours de leur long combat, pas comme des victimes éplorées.

Correspondant LO

Du patron ou du ministre, qui tient la barre ?

Curieux d'informations sur la nébuleuse patronale qui s'est enrichie de leur travail, les travailleurs de la Fonderie du Poitou Alu d'Ingrandes (FDPA) ont appris que, parmi les membres d'un comité d'orientation qui prodigue ses conseils au ministre de l'Industrie Besson en matière de recherche et d'innovation, on trouve un certain Magnan, PDG de Montupet.

Il y est en bonne compagnie, puisqu'y figurent aussi des dirigeants d'Hutchinson, Péchiney, PSA, Usinor, Atochem et Alstom, pour ne citer que quelques licenciés de renom. Pas étonnant que les fortes paroles du ministre à l'endroit de Montupet et de Renault aient été suivies de si peu d'effet!

Correspondant LO

• Petitjean - Saint-André-les-Vergers (Aube)

Un dépôt de bilan annoncé

Mardi 29 novembre, l'entreprise Petitjean de Saint-André, dans l'agglomération troyenne, a déposé son bilan auprès du tribunal de commerce de Troyes. Le groupe italien Technopali prétend avoir des dizaines de millions de dettes, ne plus pouvoir payer les fournisseurs et les salaires de novembre, et être obligé de vendre l'usine. Ce n'est pas la première fois.

Avec 530 salariés, l'usine produit candélabres et grands mâts pour l'éclairage. Cette annonce a été précédée en juillet par des tractations qui avaient abouti à un accord avec les banques. Depuis, les finances de l'entreprise se seraient encore dégradées. Puis il y a eu le renvoi de la plupart des 150 intérimaires. Une fin de contrat

brutale, en réalité une vague de licenciements préfigurant celle envisagée lors de la vente de l'usine de Saint-André. De plus, les horaires (modulables) sont tombés à 23 heures par semaine dans plusieurs secteurs.

Cela fait des années que les centaines de salariés débrayent et manifestent chaque fois que les actionnaires envisagent

restructuration ou vente et tentent à chaque fois de réduire les effectifs.

Les décisions successives de la direction semblent incohérentes et sont forcément inquiétantes. Il faudrait, selon elle, ne pas réagir pour ne pas effaroucher les quelques acheteurs qu'aurait trouvés Technopali. Elle n'a démenti qu'une seule information, en précisant que les salaires de novembre seraient bien versés (ce qui est bien la moindre des choses), mais avec deux ou trois jours de retard.

Pour imposer le paiement

rapide des salaires, le maintien des emplois et obtenir toutes les informations sur ce qui se prépare, les ouvriers seront certainement nombreux à manifester, jeudi 1^{er} décembre, devant le tribunal de commerce de Troyes, lorsqu'il rendra son jugement de redressement judiciaire pour les six mois à venir ou d'une liquidation judiciaire immédiate.

Les profits de Petitjean, qu'ont accumulés Technopali et tous les propriétaires successifs, devraient servir à maintenir salaires et emplois à Saint-André.

Correspondant LO

• Aveyron

La Poste recule face aux facteurs en grève

Dans l'Aveyron, sans les mobilisations successives des salariés et de la population, bien des services publics de proximité, comme les maternités de Decazeville et Saint-Affrique, auraient disparu depuis longtemps. Il en est de même pour les services postaux dits non rentables, comme les bureaux des petites communes ou même les boîtes aux lettres dans les villages un peu isolés.

Les plans prévus par la direction de La Poste pour réorganiser la distribution du courrier sur les secteurs de Millau et de Decazeville, se traduisant dans un cas par la suppression de dix postes, et dans l'autre de 7,5 (plus d'un poste sur huit), ont soulevé le mécontentement des facteurs. Cela signifierait pour eux un alourdissement des tournées.

Quand les postiers des deux centres ont décidé, lundi 14 novembre, de se mettre en grève illimitée contre ces mesures et d'occuper leurs centres, leur mouvement a tout de suite eu un écho assez large. La direction de La Poste a tenté l'intimidation, en envoyant les huissiers et en déférant 33 grévistes devant le tribunal de Rodez. Puis elle a tenté d'organiser une distribution parallèle du courrier par des camions venus directement du centre principal d'Albi. Mais les grévistes ont fait appel au soutien de la population et organisé des rassemblements de soutien: 600 personnes sont venues à deux reprises à Decazeville, et 500 à Millau. Dans les communes, des élus ont soutenu le mouvement en empêchant l'installation de voitures postales sur les places publiques pour distribuer le courrier et briser la grève.

Finalement, la direction de La Poste a dû ouvrir des négociations. Après onze jours de grève, elle a cédé aux grévistes le maintien de cinq postes à Decazeville et de sept à Millau.

Serge FAUVEAU



• Arkema - Saint-Fons (Rhône)

La direction brade son pôle vinyle, les actions montent

Mercredi 25 novembre, la direction d'Arkema a annoncé la cession de son pôle vinylique au groupe suisse Klesch pour zéro euro. Arkema offre à Klesch 252 millions d'euros d'actifs, 170 millions de fonds de roulement et une trésorerie positive de 96 millions: un beau cadeau!

Le pôle vinylique (PVC, chlore, soude), c'est vingt-deux usines et 2 630 salariés dans le monde, dont huit usines et 1 780 salariés en France, parmi lesquelles, dans la région lyonnaise, les usines de Saint-Fons (280 salariés) et Balan. Arkema considère cette activité comme non rentable, bien qu'elle ait réalisé plus d'un milliard de

chiffre d'affaires l'année dernière. En tout cas les affaires d'Arkema vont bien puisque le groupe annonçait, la même semaine que la cession du pôle vinylique, l'achat pour 270 millions d'euros de deux usines en Asie. Et les patrons osent dire qu'ils perdent de l'argent avec le travail des ouvriers!

Immédiatement, le cours

boursier d'Arkema a augmenté de 20 % en quelques jours. Mais quand les spéculateurs sont contents, les salariés ont toutes raisons d'être inquiets. C'est pourquoi les travailleurs d'Arkema se sont mis spontanément en grève, à Saint-Fons, dès l'annonce de cette cession, craignant à juste titre des réorganisations futures et des fermetures de sites.

Lundi 28 novembre la grève continuait et, à l'occasion de la venue d'Otto Taken, futur patron du groupe, plus de

200 salariés se sont rassemblés devant le site de Saint-Fons à l'appel de la CGT, pour dénoncer la cession. Des délégations étaient venues des différentes usines Arkema de la région, et d'autres travailleurs de la chimie ont apporté leur soutien. Tous sont conscients que ce sont les emplois qui sont menacés, et aujourd'hui, quand on perd son emploi, il est bien difficile de retrouver du travail. Et pour ceux qui en retrouvent, à quel prix?

Comme toujours, les

salariés ont été les derniers informés: dans le secret des conseils d'administration, la direction préparait ses projets depuis deux ans, sans que les travailleurs aient eu leur mot à dire ni qu'ils sachent ce qui les attend réellement. S'ils avaient pu les connaître plus tôt, ils auraient été en meilleure situation pour préparer leur riposte. Mais, quoi qu'il en soit, d'autres actions sont prévues, car ils ne sont pas prêts à accepter d'être vendus avec l'usine sans réagir.

Correspondant LO

• SeaFrance - Calais

Quel avenir pour le personnel ?

SeaFrance, filiale à 100 % de la SNCF, assure avec quatre navires et un millier de salariés (880 en CDI et plus d'une centaine d'intérimaires) la liaison Calais-Douvres pour les passagers et le fret. La direction ne cesse de réduire le nombre de bateaux et surtout le personnel: en 2004, il y en avait six pour 1 600 salariés.

Le 16 novembre dernier, la Chambre de commerce de Paris déclarait la société en liquidation judiciaire, avec poursuite de l'activité jusqu'au 28 janvier 2012. Elle repoussait les deux offres de reprise: celle de Louis Dreyfus Armateurs, associé au groupe danois DFDS, qui prévoyait de ne garder que 460 emplois et trois navires, et celle de la Société coopérative et participative (Scop), mise en avant par la CFDT de l'entreprise et soutenue par une partie des travailleurs, qui prévoyait de garder tous les salariés et les bateaux.

Le gouvernement et la SNCF n'avaient rien fait pour recapitaliser SeaFrance et éviter le

dépôt de bilan, mais ils n'hésitèrent pas, dès le 15 novembre, à stopper le trafic des quatre navires et faire investir pendant quelques jours le port de Calais par un millier de gendarmes.

La décision du tribunal de la Chambre de commerce ne changea rien, puisque les administrateurs qui gèrent l'entreprise, tant qu'elle continue son activité, décidèrent de poursuivre le lock-out, au nom de la sécurité des passagers! Comme si les marins avaient un quelconque intérêt à mettre cette sécurité en cause. L'équipage d'un navire bloqué à Douvres a même dû emprunter un navire de la compagnie concurrente pour revenir à Calais.

Le tribunal de commerce s'est donc prononcé pour la poursuite de l'activité, mais les mandataires des propriétaires faillis restent maîtres de faire repartir ou non le trafic! La CFDT maritime Nord a dû attaquer la direction au tribunal de grande instance de Paris pour obtenir un accord avec les administrateurs judiciaires: après un bilan technique, le trafic pourrait reprendre le 12 décembre.

Selon les promoteurs de la Scop, il faudrait 25 millions d'euros pour assurer son démarrage. Pour le moment, il y a selon la CFDT plus de 700 salariés contributeurs de petites sommes. La SNCF, c'est-à-dire le gouvernement, maintient sa position de ne pas donner d'argent, sous prétexte que la Commission européenne y serait opposée. La région Nord-Pas-de-Calais a annoncé qu'elle mettra dix millions d'euros si un entrepreneur privé met aussi de l'argent. Jusqu'à présent, il n'y en a pas.

Même si cette Scop voyait le jour, on peut se demander quelles seraient les conditions d'emploi et de travail. Et surtout, dans la jungle capitaliste où tous les coups fourrés sont permis, il sera difficile qu'une telle entreprise puisse tenir le coup, malgré tous les sacrifices que pourraient consentir les travailleurs pour préserver leur emploi.

Alors, le minimum serait que l'employeur responsable, en l'occurrence la SNCF et donc l'État, paie pour garantir l'emploi et les salaires.

Serge VIARD

• Nevers

GDF Suez licencie

Vendredi 25 novembre, soixante travailleurs d'Energia, filiale de GDF Suez à 97 %, venus des différents sites, étaient en grève et manifestaient devant le siège social à Nevers. Ils sont en lutte contre les quatre-vingt-dix licenciements envisagés par la direction.

Energia est une entreprise du groupe GDF Suez spécialisée dans les énergies renouvelables. Elle emploie 200 personnes réparties sur sept bases techniques et vingt-cinq agences commerciales dans toute la France.

GDF Suez a fait 4,6 milliards d'euros de bénéfices en 2010. Mais cela ne suffisait pas aux actionnaires et, pour 2011, il a été engagé un « plan de performance » qui doit permettre de lui faire économiser près d'un milliard d'euros. À Energia, ce plan s'appelle « plan de développement » et consiste en quatre-vingt-dix licenciements. À

Dijon, c'est par exemple le centre d'appels et la plateforme technique qui doivent fermer, avec trente-cinq licenciements.

Non seulement GDF Suez licencie, mais il ne se sent pas concerné par les conséquences et n'a pas prévu de participer au paiement des indemnités de licenciement. Et au Comité d'entreprise du 26 novembre la direction de GDF Suez n'était pas représentée.

Les travailleurs d'Energia ont pour la plupart entre 30 et 40 ans et ne sont pas décidés à se laisser faire. Ils veulent que GDF Suez paie parce qu'il en a largement les moyens.

Une autre journée de grève et de manifestation au siège social à Nevers est prévue le 8 décembre, jour du prochain CE. Les syndicats ont appelé d'autres travailleurs à venir soutenir les travailleurs d'Energia. Lutte Ouvrière se joint à cet appel.

Correspondant LO

• Renault – Sandouville (Seine-Maritime)

Les mensonges de la direction dévoilés

Fin 2008, lors d'une visite mouvementée de Sarkozy sur le site Renault de Sandouville, alors touché par un plan de suppressions d'emplois, celui-ci avait promis que l'usine construirait un véhicule utilitaire, ce qui devait garantir le maintien du site et des emplois.

Après que la direction a supprimé à l'époque 1 300 emplois, la CGT et de nombreux travailleurs qui gardaient leur poste n'étaient pas du tout rassurés, pensant que, si les remplaçantes de la Laguna et de l'Espace n'étaient plus construites à Sandouville, on pouvait craindre que la direction programme de nouvelles et nombreuses suppressions d'emplois, la production d'un unique véhicule, en l'occurrence le Trafic, n'étant pas suffisante pour que tous les salariés aient un travail. Mercredi 23 novembre, lors d'une conférence de presse, la CGT de l'usine a révélé des éléments chiffrés figurant dans un document interne présenté aux actionnaires lors d'un Comité

de stratégie industrielle qui s'est tenu à la fin du mois de septembre 2010... il y a maintenant plus d'un an. Ce document prévoit la suppression de près de 1 100 postes d'ici 2015 à l'usine de Sandouville.

Le mensonge étant une donnée patronale, Carlos Ghosn continuait encore il y a quelques mois de dire, avec l'aplomb qui le caractérise: «*La stratégie industrielle de Renault ne prévoit pas de fermeture de sites, pas de plans sociaux, ni de plans de départs collectifs. À Sandouville, c'est du travail pour tous. Une garantie d'emploi à 100 %.*» La direction de Renault Sandouville ainsi que Carlos Tavares (le numéro 2 de Renault) parlent toujours d'une production de 100 000 Trafic,

alors que dans le document cité il est écrit noir sur blanc que seulement 70 000 devraient y être construits.

Sur les 2 450 travailleurs que compte Renault Sandouville, 400 départs d'ouvriers ayant exercé une activité pénible sont prévus. Mais pour beaucoup il est évident que ces départs ne seront pas jugés suffisants par la direction. Ils s'attendent donc à d'autres attaques sévères, sans croire un instant au discours rassurant des dirigeants.

L'attitude de la direction de Renault est similaire à celle de la direction de PSA qui, elle aussi, a voulu tenir secrète une décision prévoyant la fermeture de trois usines. Tout comme cela s'est fait à Peugeot-Citroën, la CGT de Renault Sandouville a eu raison de dévoiler au grand jour les plans de la direction.

Les patrons se projettent dans l'avenir, prévoient des



Manifestation au Havre en 2009. Toujours la même menace...

licenciements, des suppressions d'emplois pour maintenir les profits. Les travailleurs doivent eux aussi connaître tout ce

qui peut les concerner, afin de pouvoir organiser au mieux la riposte.

Correspondant LO

• Hutchinson – Châlette-sur-Loing (Loiret)

Ce n'est pas la crise pour leurs profits

La région de Montargis est directement touchée par les annonces de licenciements à Peugeot, car il s'y trouve plusieurs usines sous-traitantes de l'automobile. Parmi elles, Hutchinson, une usine de 1 300 personnes, fabrique les joints de portière et les durites pour Peugeot, Renault, Fiat. Les travailleurs de l'usine sont d'autant plus inquiets que la crise a durement frappé les autres sous-traitants.

Il y a aussi ThyssenKrupp, fabricant des bas de caisse principalement pour Peugeot, qui en deux ans a mis à la rue ses 600 ouvriers. Ils se retrouvent pour la plupart sans emploi, ou avec des missions d'interim. Il y a encore Faurecia, usine de 500 personnes qui fabrique l'armature des sièges de voitures,

également pour Peugeot et Renault, et qui impose des semaines de chômage depuis octobre. Les salaires, déjà très bas dans cette usine, ont été amputés de 200 à 300 euros.

À Hutchinson, l'annonce par la direction, fin octobre, de l'envoi de machines en Pologne,

avec la suppression de douze postes dans le département Étanchéité, a répandu l'inquiétude et la colère.

Depuis des années les cadences n'ont fait qu'augmenter et, aux ouvriers qui n'ont plus la force de suivre, la direction propose des licenciements déguisés. Elle se débarrasse chaque année de plus de cent travailleurs qu'elle juge inaptes ou trop vieux et maintient dans la précarité près de deux cents intérimaires dont elle se sert comme variable d'ajustement. Ainsi Hutchinson n'a pas eu pour l'instant besoin de plan de

licenciements pour diminuer les effectifs et augmenter la productivité, qu'elle accroît avec le travail du samedi.

Depuis plusieurs semaines, les discussions entre les travailleurs vont bon train, Après l'abattement et l'inquiétude, certains, de plus en plus nombreux, sont prêts à réagir, pensant qu'il ne faut pas laisser faire les projets du patron. Ainsi, mercredi 23 novembre, près de deux cents travailleurs se sont retrouvés en assemblée pour discuter de tout cela. Ils ont prévu de se retrouver le jeudi 1^{er} décembre pour une chaîne

humaine autour de l'usine, en invitant la population à y participer.

Est-ce le début d'une mobilisation? Ce sera en tous les cas l'occasion d'exprimer le mécontentement sur l'emploi, mais aussi sur les salaires.

Hutchinson ne propose pour l'instant que 1,2% d'augmentation de salaire. Pour beaucoup, cela fait à peine 20 euros. Quand on sait que Hutchinson SNC fait des millions d'euros de bénéfices, il y a de quoi se mettre en colère et réclamer son dû.

Correspondant LO

• Snecma – Gennevilliers et Corbeil-Essonnes (Ile-de-France)

« On ne travaillera pas jusqu'à 62 ans » !

À la Snecma, groupe aéronautique qui fabrique des moteurs d'avion, un accord maison dit de « travaux pénibles » permet, en fonction de la pénibilité de certains métiers, de partir en préretraite un, deux, voire cinq ans plus tôt, avec la garantie de toucher 70 % de son salaire brut jusqu'à l'âge légal de la retraite.

Dans le cadre du renouvellement de l'accord, la direction a tenté d'exclure certains métiers, d'en baisser d'autres de catégorie (car il y a plusieurs catégories de pénibilité) et enfin de diminuer la garantie de rémunération de 70 à 65%. La revendication de la CGT,

partagée par nombre de salariés, est de réclamer un départ anticipé avec 75% du salaire, avec un minimum garanti de 2 000 euros par mois.

Dans plusieurs secteurs des usines de Gennevilliers et de Corbeil en région parisienne, depuis plusieurs semaines le

projet de la direction engendre le mécontentement. À l'origine, l'accord signé en 1986 à l'usine de Gennevilliers concernait les métiers de la forge et de la fonderie, qui étaient parmi les plus durs de l'usine. À force de débrayages et de grèves, d'autres métiers ont été intégrés. À Corbeil, cela concerne essentiellement les secteurs dits des Fours, des Traitements thermiques et bien d'autres. Les arrêts de travail et débrayages se sont multipliés. À Gennevilliers, il y a eu jusqu'à 400 grévistes, à

Corbeil environ 200.

Face à la mobilisation, la direction a fini par concéder le maintien des 70% qui existaient déjà! De plus, à Corbeil, deux nouveaux métiers ont été inclus dans l'accord. Mais pour tous le compte n'y est pas. Et mardi 29 novembre le secteur des Forges de Gennevilliers a fait de nouveau grève une journée entière.

Ce qui choque le plus est que la Snecma, dont les profits sont au beau fixe et les carnets

de commandes pleins, tente de remettre en cause un accord qui, loin d'être parfait puisqu'il exclut ceux qui ont fait une carrière en 3 X 8, accorde un départ anticipé aux travailleurs dont le métier est reconnu pénible. Ces attaques apparaissent d'autant plus injustes, et les revendications légitimes aux yeux de tous, que la nouvelle réforme sur les retraites oblige à rester à l'usine jusqu'à 62 ans! Et c'est cela qui ne passe pas.

Correspondant LO

• Mayotte

Le gouvernement sourd aux revendications

Plusieurs semaines après la fin des manifestations auxquelles avait pris part une grande partie de la population qui réclamait la baisse des prix, la situation des classes populaires à Mayotte ne s'est guère améliorée. Le gouvernement français a refusé de donner satisfaction aux travailleurs et à la population pauvre de l'île.

Après quelques hésitations, les représentants de l'inter-syndicale n'ont finalement pas signé le protocole d'accord de fin de conflit qui, bien que prévoyant une baisse des prix sur onze produits consommés couramment par les habitants, prévoyait également que ces baisses prendraient fin en mars 2012, date de l'application partielle du RSA à Mayotte. Les travailleurs n'avaient pas fait 44 jours de grève et de manifestations pour se voir proposer par le gouvernement, en l'occurrence par son envoyé Denis Robin, ex-préfet de Mayotte, cet accord au rabais.

Mais même les vagues promesses du gouvernement n'ont pas eu de suite véritable. Dans les magasins, les prix n'ont pour l'heure pratiquement pas bougé. Et, comble de cynisme, avant même l'annonce qu'un accord était obtenu sur la baisse de la viande de bœuf vendue par dix kilos, certains commerçants proposaient à la vente des paquets de cinq kilos qui n'étaient pas concernés

par l'accord et qui n'existaient pas avant.

Quant à Marie-Luce Penchard, la secrétaire d'État à l'Outre-mer, elle n'avait rien à annoncer si ce n'est une inutile « étude confiée à un prestataire extérieur sur la structure des prix et, plus largement, sur le mode de fonctionnement de l'économie mahoraise ». Pas de quoi effrayer les patrons des grandes surfaces!

Ces derniers ont vu au contraire le gouvernement et les élus locaux voler à leur secours. Les services de l'État se sont par exemple engagés à soutenir les entreprises locales par des mesures d'urgence immédiate : étalement des charges sociales et des dettes fiscales, aide au développement et à l'accompagnement des créateurs et des chefs d'entreprise, exonérations de charges sociales sur la masse salariale, numéro d'appel unique qui permet aux entrepreneurs d'obtenir une écoute, une analyse, ainsi qu'un seul point d'information, etc.

Penchard a annoncé par ailleurs une enveloppe de 50 millions d'euros en 2012 destinée aux « investissements publics utiles à la population ». Cette annonce n'a rien de fracassant car c'est à peu de chose près ce qui était prévu en mars dernier au moment du passage de Mayotte au statut de département. Et de toute façon cette modique somme reste très insuffisante pour pouvoir satisfaire les besoins de la population en écoles, hôpitaux, logements, routes...

Tout comme son émissaire qui a fait ses valises immédiatement après avoir remis le protocole de fin de conflit non signé au préfet de Mayotte, le gouvernement reste sourd aux besoins des classes populaires, espérant que celles-ci se lasseront. Pas si sûr. Dès à présent le personnel d'Électricité de Mayotte a décidé de déposer un préavis de grève pour le mercredi 21 décembre. Il demande notamment l'application de l'indemnité spéciale DOM, ce qui équivaut à 20% de salaire en plus. Inscrite dans le statut national d'EDF et perçue par tous les agents des autres DOM, il n'y a aucune raison que les agents EDF de Mayotte, désormais département français, ne la touchent pas.

Émile GRONDIN

Meetings avec Nathalie Arthaud

candidate de Lutte Ouvrière à l'élection présidentielle



Chalon-sur-Saône

jeudi 8 décembre à 19h
Maison des syndicats – Salle N° 3

Albi

samedi 10 décembre à 18h
Hôtel Chiffre – 50, rue Séré-de-Rivières
(près de la place du Vigan)

Rodez

dimanche 11 décembre à 15h
Salle du parking Foch
Boulevard Gally

La Rochelle

mardi 13 décembre à 20h 30
Salle Amos-Barbot
37, rue du Collège

Angoulême

samedi 17 décembre à 15h
Salle de la MJC Grande-Garenne
40, rue Pierre-Aumaître

• Contre le chômage

Manifestation le 3 décembre

Samedi 3 décembre aura lieu à Paris une manifestation des chômeurs et des travailleurs précaires, à l'initiative de la CGT chômeurs.

Alors que le chômage ne cesse d'augmenter, les tracasseries et les pressions administratives pour verser les indemnités auxquelles les chômeurs ont droit se multiplient, de même que les radiations de Pôle emploi. Toute une campagne menée par le gouvernement vise à culpabiliser et stigmatiser les chômeurs. Les indemnités qu'ils perçoivent et les bas revenus des travailleurs précaires ne leur permettent plus de faire face aux hausses de prix des logements, de l'énergie et de l'alimentation, trois postes de dépenses indispensables.

Les travailleurs privés d'emploi et les précaires réclament un véritable service public de l'emploi, l'indemnisation des chômeurs jusqu'à leur retour à l'emploi, le smic à 1700 euros brut par mois et une prime de Noël d'au moins 500 euros pour tous les chômeurs, alors qu'elle est actuellement de 152,45 euros pour une personne seule, allocataire du RSA.

Lutte Ouvrière appelle à se joindre à la manifestation de la CGT Chômeurs Samedi 3 décembre à 13h 30 place Gambetta à Paris

